Le numéro : 35 F – Bimestriel n° 73 – 13e année – Janvier-Février 1994

GAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

Bonne année à nos fidèles lecteurs

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 73
Janvier/Février 1994

Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
39-41, rue de la Harpe
Tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER
Directeur de la publication :
Georges POTVIN
Secrétaire de rédaction :
Françoise BERANGER
Avec la collaboration
pour ce numéro de
S. BOULOUQUE
L. DOUSSIN
J.J. LEDOS
G. PELLETIER
G. POTVIN
J. SIGOT
A. TODÒ

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02-42-9705

Les manuscrits
ne sont pas renvoyés.

Les articles publiés dans cette
revue sont résumés et indexés
dans HISTORICAL ABSTRACTS
and AMERICA :
HISTORY and LIFE

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
14, rue de Nanteuil
75015 Paris - Tél. 45.32.06.23

Imprimé en France

Maquette et mise en page :
Scoop Presse Normande à Evreux
Impression :
27 Offset-Gravigny

EDITORIAL

Il y a, certaines saisons, à Draguignan, des rassemblements considérables d'étourneaux. Ces petits oiseaux noirs tournoient dans le ciel en bandes allant de quelques dizaines à plusieurs centaines d'individus.

Ils y forment des figures circulaires comme de vulgaires soucoupes volantes, changeant de forme et de direction à tout instant, parfois même s'évanouissant comme par magie pour reparaître presque aussitôt sous une géométrie différente et fonçant en sens opposé.

En marge de cet étourdissant ballet, on peut souvent distinguer quelques oiseaux plus gros, bien que tout aussi noirs. Il s'agit de corbeaux qui semblent déployer une grande activité pour aider les sansonnets. En fait, s'ils les guident, c'est vers les petits corbillons qui croassent déjà de convoitise au fond de leurs nids édifiés sous les gênoises des bâtiments environnants ou dans les hautes branches des platanes bordant les places.

Par-dessus le tout planent toutes luisantes là-haut dans le ciel bleu quelques mouettes en quête de cette manne que représentent pour elles les détritus semés un peu partout dans la nature par les humains. Ainsi ces oiseaux maritimes deviennent-ils peu à peu l'équivalent des rats dans les cités ou des fameux vautours "éboueurs de pays pauvres".

Ces notes ornithologiques font un peu figure d'apologue. A la manière des fables, en effet, elles paraissent comporter une morale - et même plusieurs, contradictoires comme il se doit. La première serait que lorsque les gros semblent porter sollicitude aux petits, ceux-ci sont bien avisés de faire gaffe à leurs plumes. Quoi qu'il en soit, ce sera là le seul cadeau d'étrennes que **Gavroche** puisse adresser à ses lecteurs ; la rigueur des temps ne nous permettant malheureusement pas de faire cadeau d'un "diesel pour le prix de l'essence", à l'instar de certains. Nous y joignons nos voeux les plus sincères pour une année de paix, de travail, de bonne santé, de sagesse politique... Oh ! Oh ! où est-ce que je m'en vais ?

Merci surtout de votre fidélité

G. Potvin

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

N'oubliez pas que la revue d'histoire populaire Gavroche est une revue indépendante de tout groupe politique, syndical, confessionnel et financier. Elle ne reçoit aucune subvention ni de l'Etat ni de tout autre organisme privé ou public.

Gavroche ne peut compter que sur la fidélité et le soutien de ses lecteurs. Vous pouvez lui manifester votre attachement en parlant de la revue autour de vous et en souscrivant ou en faisant souscrire des abonnements. Assurez-vous que votre bibliothèque municipale ou de quartier est bien abonnée à Gavroche. Merci !

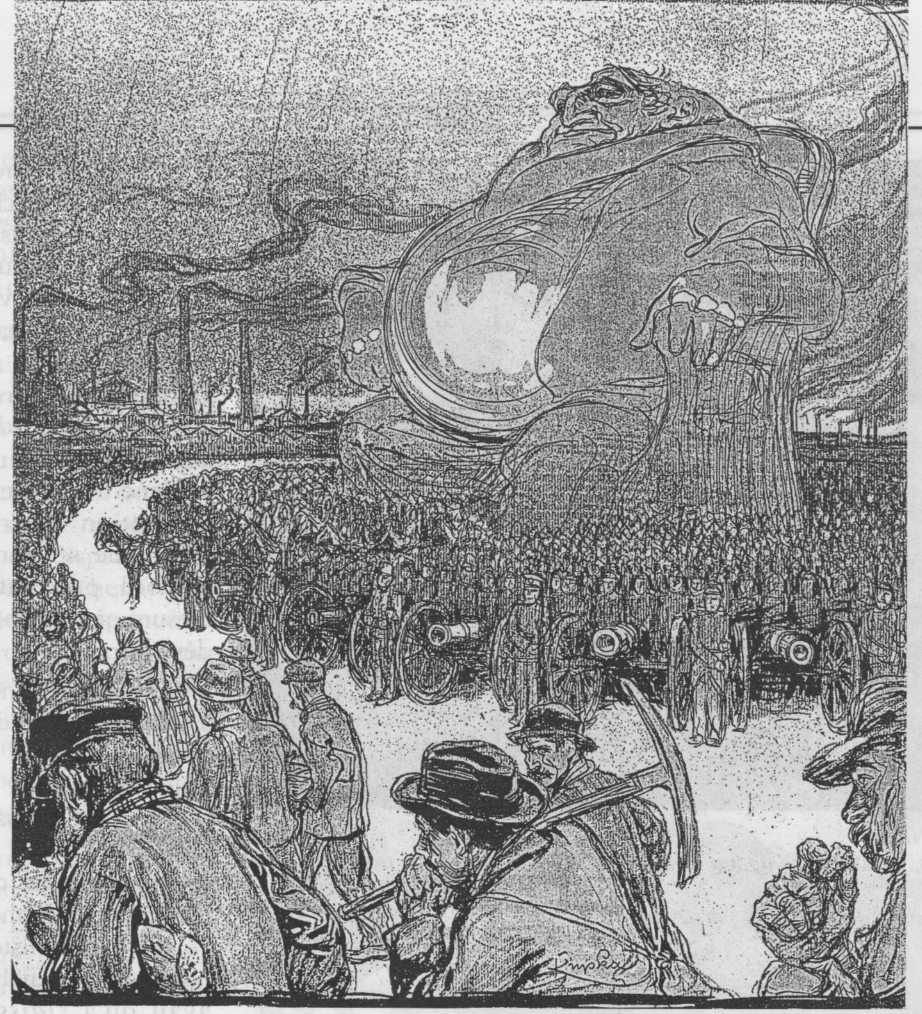

"Liberté", dessin de François Kupka, dans l'Assiette au Beurre N°41 du 11 janvier 1902 consacré à *"L'Argent"*.

LA CRISE OU "LA MISERE DANS L'ABONDANCE"

Des millions d'hommes, dans le monde dit civilisé, sont aujourd'hui sans travail. Ils ne consomment que dans la mesure où ils sont aidés, ce qui veut dire que leur pouvoir d'achat, réduit à zéro, est remplacé par un prélèvement opéré par l'Etat sur le pouvoir d'achat des autres consommateurs, puisque ce sont les impôts qui font face aux allocations de chômage. L'appauvrissement se généralise. On peut en déduire que c'est le chômage qui crée la crise en supprimant des consommateurs.

Cette manière de voir oblige à rechercher les causes du chômage, causes qui ne font que s'aggraver. Or, les politiques et les économistes distingués tentent de nous faire croire que la crise est éphémère et qu'on en sortira ... en faisant des sacrifices, et en étant patient !...

Pourtant, si on se réfère au passé, on constate que l'unique cause du chômage est l'emploi toujours plus intensif de l'énergie prise d'abord à la houille, puis au pétrole, à l'électricité et maintenant à l'atome. Les machines de plus en plus perfectionnées que l'intelligence humaine a créées soulagent l'homme des travaux les plus pénibles qu'il était seul jusque là à pouvoir exécuter. Mais, au lieu de soulager ces hommes en les faisant profiter de ces avantages (organisation des loisirs, accès légitime aux biens de consommation...), on les plonge dans la misère. Pourquoi ?

Certainement parce que les hommes n'ont pas su s'adapter aux progrès foudroyants que la technique réalise depuis le début du 19e siècle.

On constate, pour en revenir au chômage, la disparition progressive

A la porte de l'asile de nuit.
– Moi, comme papiers, j'ai l'diplome de ma médaille du travail, j'suis resté trente ans chez l'même patron.
(Dessin de Gottlob, Assiette au Beurre N° 5 du 2 mai 1901)

pour ne plus se trouver devant cette abondance pernicieuse, de défertiliser les terres qu'ils avaient conquises au prix de leur sueur, de leur santé et même de leur vie ! Cette nouvelle forme de crise était inconnue avant le début du 19e siècle, et on peut affirmer que, loin d'être cyclique, la crise de surproduction n'est pas autre chose qu'un mal inhérent au système actuel de production et de répartition des richesses. Ce mal chronique se manifeste timidement d'abord, puis s'affirme au fur et à mesure que les sociétés modernes se développent.

C'est comme une maladie bénigne à l'origine, mais dont les manifestations s'aggravent avec le temps au point de finir par emporter le malade, qui, fier de sa robuste constitution, n'a d'abord pas voulu se soigner, puis, s'est décidé à consulter les médecins orthodoxes, en l'espèce les économistes distingués, qui l'ont rassuré en lui disant qu'il n'y avait qu'à *"laisser faire"* comme l'avait déclaré leur maître à tous : Ponce-Pilate, à qui l'on a fait une si tenace publicité.

Quant au mal, est-il besoin de le décrire ? Au fur et à mesure que la production se développe, elle enrichit les hommes dans la mesure où elle leur procure un travail rémunérateur. Tant qu'il y a du travail pour tous, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais le progrès technique, actionné par le profit qui est le moteur des activités modernes, ne tarde pas à permettre de produire de plus en plus, tout en économisant l'emploi des hommes. Le travail en se raréfiant, raréfie du même coup la consommation... Mais des inventions nouvelles ne font-elles pas naître d'autres industries qui, absorbant la main-d'œuvre disponible, vont créer du travail et ainsi renforcer la consommation ? Oui, et le mal s'atténue puis disparaît. Mais il ne tarde pas à revenir et, le jour où la baisse du pouvoir d'achat est trop grande, ce sont les industries nouvelles qui ne se créent plus, car elles ne sont pas viables.

Les faits le prouvent : En 1825, première manifestation du mal. Il sévit quelque temps durement, se transforme en malaise, puis s'atténue et disparaît. Mais le chômage avait

des postes de travail : dans les usines de monstrueuses machines sont commandées par un seul homme, on peut citer l'exemple de chantiers, d'immeubles, de routes réalisés en un temps record du fait de la mécanisation ; du métro, du train, de l'avion ou des magasins d'alimentation où le personnel est de plus en plus réduit, sans omettre les progrès techniques considérables réalisés chez nos agriculteurs. Bref, tout le monde sait cela, mais quant à imaginer, comme veulent nous le faire croire nos dirigeants, que les hommes ainsi "remplacés" vont retrouver un emploi ailleurs, c'est oublier que le développement industriel a une fin car toute industrie nouvelle ne réclame beaucoup de main-d'œuvre qu'au cours de son premier stade ; dès qu'elle commence à se rationaliser et à s'équiper techniquement, la main-d'œuvre indispensable ne cesse de diminuer bien que la production augmente. On en veut pour preuve la formidable "explosion" informatique des vingt dernières années ...

Cessons donc de parler d'une "crise mondiale" qui va faire place à une "reprise générale" grâce à la "confiance" ... Cessons de parler de "crise cyclique" donnant à ce terme un caractère momentané, comme quelque chose de passager, et que, du moment qu'elle est cyclique, elle doit disparaître.

Un peu d'histoire

Tout historien sérieux vous dira que ce phénomène ne fit son apparition qu'avec "l'ère industrielle moderne", laquelle date de l'invention de la machine à vapeur. De la Révolution à nos jours, l'humanité civilisée a produit infiniment plus de richesses et réalisé beaucoup plus de progrès que dans l'ensemble des siècles précédents. Certes l'antiquité et le moyen-âge ont connu des crises de disette qui suivirent les guerres ou les quelques années de mauvaises récoltes, mais en quoi une crise de pauvreté, faite de tout ce qui manque pour satisfaire les besoins des hommes, ressemble-t-elle à une crise de "surproduction" comme celle que nous connaissons où, au contraire, matières premières et objets fabriqués s'accumulent en stocks, sans trouver preneurs solvables, au point que les hommes se croient obligés, d'abord de s'arrêter de produire, puis, phénomène inouï, de détruire volontairement ce qu'ils ont pris la peine de produire, enfin,

déjà fait son apparition et les ouvriers détruisirent les premières machines, car il est évident qu'elles sont la cause immédiate de leur licenciement, puis de leur misère.

Le mal réapparaît onze ans plus tard aux Etats-Unis. Ceux-ci subissent une crise très dure et leurs finances sont sauvées de justesse, grâce au concours de la banque d'Angleterre. Cette crise de 1836 s'étend à quelques pays européens, mais ne tarde pas à disparaître au moment même où les chemins de fer font leur entrée dans le monde. Cette invention provoquera un nouvel essor de la production, car elle crée des communications rapides et nombreuses. Tout repart donc de plus belle et le monde connaît une période de grande prospérité.

En 1847, arrêt brutal par la nouvelle apparition du mal avec son phénomène habituel : un chômage redoutable. Tous les pays sont atteints en proportion du degré de leur développement économique. Les masses ouvrières s'organisent, et c'est à cette époque que le manifeste communiste voit le jour.

Mais voici de nouveaux progrès intéressant la chimie. On découvre et l'on exploite les succédanés du goudron de houille, et l'électricité sort du domaine scientifique pour donner naissance à des applications pratiques. Nouveau départ de la production qui s'intensifie rapidement jusqu'en 1857. Elle vient se briser aux Etats-Unis qui sont les premiers atteints, mais le mal, traversant l'Océan, gagne l'Angleterre, l'Allemagne, et enfin, en 1863, la France.

Cependant, les ravages s'atténuent, puis disparaissent, car de nouveaux progrès sont réalisés dans la technique. On est reparti avec un tel entrain que, dès 1869, les Etats-Unis sont de nouveau malades. L'épidémie gagne le reste du monde et l'année 1873 laisse de fâcheux souvenirs dans tous les pays industrialisés. Cependant, pour trouver de nouveaux consommateurs, il faut aller s'emparer du pouvoir d'achat des voisins, car le marché intérieur est saturé. C'est l'époque où les nations européennes vont chercher partout de nouveaux débouchés, au point que l'on peut dire que l'Europe envahit la planète. Mais il ne suffit pas d'exporter des produits, ce sont les chômeurs qu'il faut exporter à leur tour. C'est ainsi que quelque quarante millions d'Européens, fuyant la misère, vont se fixer définitivement aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, dans la République Argentine et au Brésil, dans l'Afrique du Nord. Tout marche donc tant bien que mal, grâce à cette double soupape de sûreté que constituent les pays neufs, pour les hommes comme pour les marchandises, jusqu'au moment où tout les besoins solvables de la planète sont incapables d'absorber les stocks. La conjoncture se produit aux environs de 1900.

"Balançoires que tout ça" (François Kupka dans l'Assiette au Beurre du 4 janvier 1902).

Le mal est si grave que les nations s'ouvrent des débouchés à coups de canon : de 1914 à 1918, le monde est en feu. L'étincelle a été provoquée par un incident futile, mais la cause profonde n'est pas niable : la suprématie économique est à l'origine du conflit. Vous vous rappelez ce que fut la guerre des peuples et l'effroyable destruction de richesses qui l'accompagnait ! La détresse universelle était si grande que vainqueurs et vaincus étaient presque également appauvris.

On connaît la suite. La demande exceptionnelle de produits de toutes sortes, jointe à une inflation monétaire et de crédit comme le monde n'en a jamais connu, créa une production et des échanges tels que des hommes crurent que le monde entrait dans une ère de prospérité définitive. Ce qui donnait quelque apparence de réalité à cette opinion, c'est que l'armée des travailleurs valides avait été décimée par la guerre, que des millions de bras manquaient à l'appel ; de plus, la loi des huit heures, si mal accueillie par les producteurs, allait momentanément ralentir le rythme de produc-

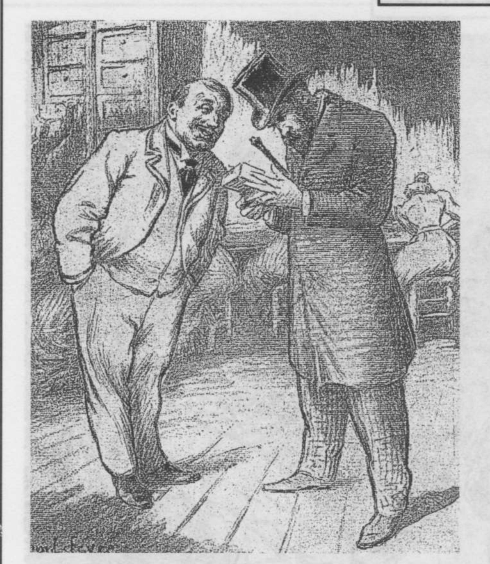

Confidences.
– Epatant, hein !... Mon cher, celle qui fait ça me gagne 30 fr. par jour...
– Et tu la paies ?
– Trente sous.
(Dessin de Camille Lefèvre dans l'Assiette au Beurre N° 16 du 18 juillet 1901)

tion. Cependant, dix années ne s'étaient pas écoulées que le mal renaissait plus implacable que jamais. Les stocks de matières premières réapparurent partout en volume inconnu, et le chômage prit rapidement des proportions folles au point d'atteindre trente millions de travailleurs.

Les nations cherchèrent alors, coûte que coûte à aller s'emparer du pouvoir d'achat du voisin, mais chez tous les peuples le marché intérieur était saturé. Chaque nation se prit à considérer son marché intérieur comme une chasse gardée à l'usage de ses producteurs. Ce ne furent plus les fils barbelés, mais des tarifs douaniers de plus en plus élevés tendant à interdire l'entrée des marchandises étrangères. Le dumping sur les marchandises, allant de la prime à l'exportation jusqu'à la chute brutale de la monnaie nationale, a fourni toute une gamme de procédés d'attaque de plus en plus perfectionnés. En défense, on imagina des contingents d'importation de plus en plus réduits et des taxes compensatrices de change.

Entre temps les producteurs mondiaux, devant la difficulté d'écouler leurs produits au dehors, ne trouvèrent rien de mieux que d'exporter les machines elles-mêmes ce qui revenait à armer de futurs concurrents (Dominions britanniques, Argentine, Brésil, Colombie...). L'exemple du Japon est le plus frappant, qui produit à un prix inférieur un grand nombre de fabrications en série : tissus, motocyclettes, fontes, cristallerie jusqu'aux montres qui sont vendues au poids en Suisse !

Pendant ce temps le chômage augmente, la catastrophe mondiale est proche.

Le Droit au Travail

Mais le chômage a des conséquences bien plus graves : il rompt le pacte social. Nul ne conteste que tout être, du seul fait qu'il est au monde, a *droit à la vie.* Ce droit n'est autre chose que celui de légitime défense contre l'ennemi qui attaque, la faim qui talonne, le froid qui risque de vous engourdir pour toujours. En consentant à vivre en société, l'homme n'a pas laissé prescrire son *droit à la vie,* mais il a accepté de le transformer en *droit au travail,* puisque c'est l'unique moyen laissé à l'homme, dénué de tout, de ne pas mourir de faim.

Il y a longtemps qu'un certain nombre d'hommes se sont appropriés toutes les richesses qui existent sur et sous la terre. Pour celui qui naît tout nu, les propriétaires ont laissé le travail, mais voilà que le travail devient de plus en plus rare et les propriétaires lui disent : "Retire-toi, nous n'avons plus besoin de tes services" Il est clair que *le droit au travail est la contre-partie équitable du droit de propriété.*

Pour les jeunes dont l'avenir est définitivement bouché, la situation présente est intenable. Pour ceux qui, en plein travail, voient brusquement se terminer leur existence laborieuse et sombrent dans la misère, avez-vous réfléchi au calvaire qu'ils ont dû gravir avant de se rendre à l'évidence ? Car lorsque chaque chômeur a reçu son congé, il a cru à une malchance fortuite. Retrouver du travail serait l'affaire de quelques jours. Alors se succèdent les démarches innombrables, les espoirs, les déceptions... Puis, brusquement, survint l'angoisse affreuse que cela pourait bien être définitif. Ses efforts restent vains bien qu'il ait frappé à toutes les portes. Enfin, lorsqu'il s'est rendu compte d'une déchéance aussi incompréhensible qu'imméritée, quel supplice moral que d'aller pointer à l'ANPE. Combien nombreux sont ceux qui y vont, la mort dans l'âme, humiliés d'être contraints de faire appel à l'assistance.

Cela n'aura-t-il qu'un temps ?

Que cherchent tous les producteurs (en y englobant aussi bien les agriculteurs que les industriels) ? A gagner de l'argent, car l'argent est à la base de toute notre économie. A quoi remarque-t-on que l'entreprise est bien conduite et prospère ? A l'argent qu'elle gagne chaque année. Comment une entreprise peut gagner de l'argent ? En vendant cher et beaucoup, et le producteur sait qu'en vendant davantage, ses bénéfices iront croissant, surtout s'il peut comprimer son prix de revient en payant ses matières premières et sa main-d'œuvre aussi bon marché que

– Voilà deux heures que j'vous appelle !
– Maman, nous étions en face... On r'gardait manger l'député.
(Dessin de Forain Assiette au Beurre N° 2 du 11 avril 1901)

possible. Tel est le programme que suivent tous les producteurs dans tous les pays du monde. Démontons le mécanisme.

Un chiffre d'affaires de plus en plus élevé, cela veut dire la recherche du plus grand nombre de clients possible. Dès que la masse des consommateurs nationaux a été prospectée, il faut passer à la masse des consommateurs qui habitent de l'autre côté des frontières. A cette recherche s'emploient tous les producteurs de la planète. Il va donc de soi que le développement des ventes de chacun se heurte au développement des ventes de tous les autres, ce qui provoque nécessairement l'arrêt de l'essor de chacun d'eux.

Ils sont ainsi obligés de comprimer leurs frais de façon à avoir un prix de revient le plus bas. Pour y parvenir, il faut obtenir des matières premières et une main-d'œuvre à moindre coût. Comme on ne peut réduire les salaires, on remplace la main-d'œuvre par des machines, plus souples et plus obéissantes que les hommes. Cependant les ouvriers congédiés diminueront l'armée des consommateurs qui devrait au contraire aller en grandissant... De sorte qu'au fur et à mesure que baisse le prix de revient, plus diminue le nombre des consommateurs : notre organisation économique finit donc par provoquer un phénomène d'autophagie.

Bref, la production, disons la surproduction est telle que pour maintenir un prix "rentable" on détruit les stocks et les gouvernements eux-mêmes prennent des mesures légales pour les empêcher de se reconstituer. Dès avant la dernière guerre, le gouvernement américain donne une prime de 700 dollars à tout agriculteur qui réussira à rendre inculte une acre de plantation de coton.

Pendant des siècles les hommes ont lutté contre la rareté des produits indispensables à la vie, puis, dès que l'énergie a travaillé pour eux et leur permit de faire naître l'abondance, ils n'ont rien eu de plus pressé que de ressusciter cette bienfaisante rareté qui permet de gagner de l'argent ! Créer des

"Egalité" dessin de François Kupka (Assiette au Beurre du 11 janvier 1902).

richesses dont les hommes ont besoin et les détruire ensuite, c'est toucher le fond de la bêtise humaine...

La disparition des bénéfices va fatalement provoquer l'effondrement d'un régime qui repose sur eux. Mais, auparavant, cette disparition provoque des effets déplorables dont l'un, et non le moindre, est cette crise d'immoralité publique et privée qui finit par gagner tous les pays.

On notera encore que lorsque le profit tend à disparaître de toutes les entreprises privées, il est possible de le ressusciter en s'adressant à l'Etat ou aux Assemblées locales ou régionales : ne sont-ils pas les dispensateurs de commandes que l'on retrouve parfois mêlés à de louches compromissions ? Au spectacle de l'immoralité grandissante s'en ajoute un autre aussi triste : celui des corrupteurs poussant le cynisme jusqu'à s'indigner du nombre des corrompus ; et le maître-chanteur, aux écoutes, s'ériger en rempart de la vertu !

Déroute de l'économie libérale ?

Quelles sont les lois "éternelles" qui régissent l'économie libérale ?

Celle de "l'offre et de la demande", alors qu'au fur et à mesure que progresse la technique, l'offre ne cesse de croître et la demande de diminuer et que l'équilibre se réalise au prix de destructions de produits utiles.

Celle du "laissez-faire, laissez-passer" alors que leurs partisans exigent que règnent l'ordre et la méthode dans leurs entreprises. Leur conception de "l'Etat veilleur de nuit" n'était

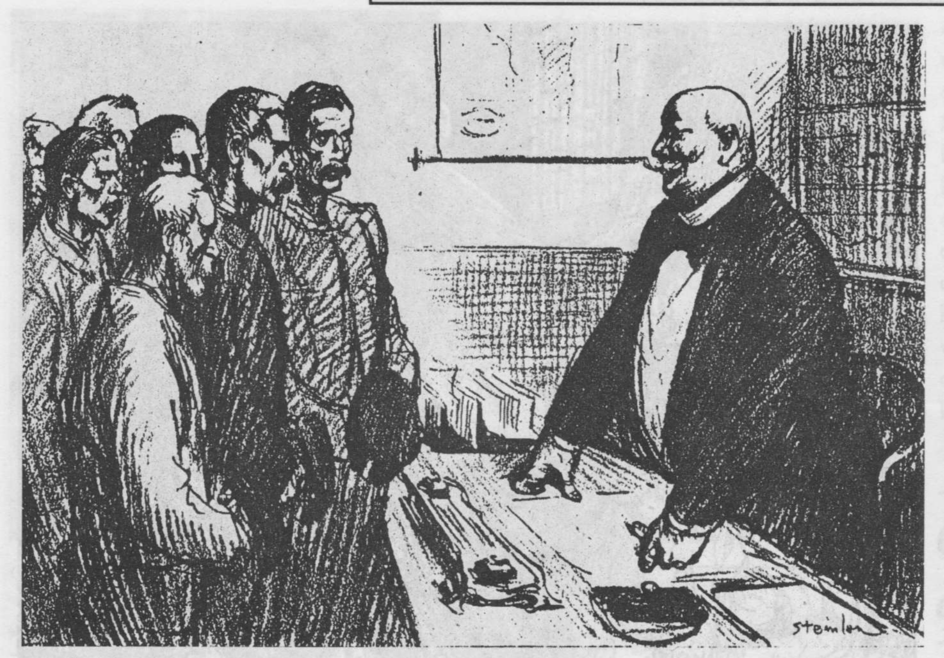

Fin de grève.
Le patron : – Charmé de revoir ces gaillards qui voulaient nous faire mourir de faim ! (Dessin de Steinlein, Assiette au Beurre N°6 du 9 mai 1901).

destiné qu'à les laisser agir quand tout servait leurs intérêts ; mais lorsque tout va mal, hésitent-ils à réclamer la protection de cet Etat abhorré et même son aide financière ?

Si le "laissez-faire" a pu favoriser pendant un temps la création de cet outillage économique dont les peuples sont légitimement fiers, on ne peut oublier que les moyens employés furent d'une sauvagerie regrettable. C'est la lutte entre ouvriers et patrons pour obtenir des salaires décents ; c'est la lutte des patrons entre eux pour s'enlever la clientèle ; c'est la lutte entre les membres de la famille : homme, femme, enfants, que le patron met en concurrence afin de payer le salaire le plus bas ; c'est la lutte des producteurs contre les consommateurs ...

Le meilleur exemple est celui des Etats-Unis : jusqu'en 1918, les Américains ont tous du travail (malgré les "accrocs" qui se produisirent en 1825, 1869, 1873 et 1900 dans les merveilleux engrenages de ce mécanisme économique) et il y en a même pour les immigrants qui viennent grossir la population. L'année 1918 connut le plein emploi dans toutes les professions. Dès l'année suivante, leur chiffre baisse et ne cesse de baisser suivant une courbe de plus en plus rapide. Pourtant, la production ne cesse de s'accroître, alors que les ouvriers sont de moins en moins nombreux, et ce jusqu'en 1929. Malgré la fermeture de la frontière à toute immigration nouvelle, malgré une débauche de crédit destinée à escompter le pouvoir d'achat de demain, malgré tous les artifices du président Hoover, le poids de plus en plus lourd du chômage obligea la production triomphante à renverser la vapeur : ce fut le krach de 1929. Quelques années plus tard, le tiers de la population totale des Etats-Unis fut réduit à la plus complète misère. La "bénéfique" guerre était proche ...

Le texte que vous venez de lire, contrairement aux apparences, ne date pas d'aujourd'hui. Nous l'avons extrait (avec quelques petits aménagements) d'un ouvrage écrit en 1935 par Jacques Duboin sous le titre : *La grande Révolution qui vient.* La Révolution n'est pas venue, c'est la guerre, dans toute son horreur, qui a provisoirement remis les tenants de l'économie libérale aux rênes du pouvoir capitaliste. Maintenant que l'économie libérale s'est imposée pratiquement dans tous les pays, c'est partout le même problème qui ressurgit : Plus d'abondance = Plus de misère.

Alors, est-ce la grande Révolution qui vient ?... ou la guerre ?

DUBOIN Jacques (1879-1976)

Né à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), Jacques Duboin commence sa carrière comme industriel à Paris. Il est élu tout d'abord conseiller municipal d'Annecy puis conseiller général de Haute-Savoie. Aux élections législatives, lors de l'élection partielle du 27 février 1921, il emporte le siège comme candidat du bloc républicain de gauche. Réélu en 1924 sur la liste du Cartel des gauches, il fait alors partie de la majorité parlementaire et fut, pendant un mois, sous-sécrétaire d'Etat dans le dixième cabinet Briand en juin 1926. Mais il échoua, à une faible majorité, aux élections générales du 29 avril 1928.

Il renonça alors à la vie parlementaire, ayant compris que "les changements structurels nécessités par le développement des forces productives ne seraient jamais entrepris par des parlements". C'est ainsi qu'il abandonne son activité politique pour se consacrer à la recherche économique et à l'action militante. Particulièrement marqué par les effets de la crise économique mondiale de 1929, il anime des mouvements pour s'efforcer d'apporter des solutions à cette crise. En 1932, il publia *"La Grande relève des hommes par la machine"* dans lequel il exposait ce qui allait être l'essentiel des thèses de "l'abondancisme" comme ce mouvement fut parfois appelé.

Toute la pensée de Jacques Duboin consista à montrer que le système capitaliste reposant sur le profit était devenu complètement inadapté à une époque où, par le développement des techniques et de la science, l'abondance pouvait être envisagée pour tous. Aussi, s'affirmait-il partisan d'une "économie distributive" qui reposait sur une répartition nouvelle du pouvoir d'achat telle qu'elle permette d'absorber tous les produits de la société industrielle. Chaque individu recevrait toute sa vie un revenu social correspondant à ses besoins et calculé en fonction des biens de consommation et des services. Ce revenu social serait payé par l'Etat. Par ailleurs, chaque individu accomplirait un certain travail mais il n'y aurait pas nécessairement de lien entre le montant du revenu social et le travail effectué.

Jacques Duboin fonda en 1934 *la Ligue pour le droit au travail* et *le progrès social* qui se transforma ensuite en "Droit au travail" puis en "Mouvement français pour l'abondance" et publia à partir de 1935 un journal : *La Grande relève des hommes par la science ;* ce titre changea en septembre 1938 pour celui de *L'Abondance, la grande relève des hommes par la science.*

Jacques Duboin écrivit également dans *L'Œuvre* jusqu'en 1939 puis dans *La France au travail* pendant la guerre et ensuite dans *La Grande relève des hommes par la science,* jusqu'à sa mort. Selon son propre témoignage il s'était défini lui-même comme "un socialiste venu de loin".

D'après le *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français,* sous la signature de M.Dreyfus.

LES ESPAGNOLS A PARIS ET SA RÉGION EN 1926

Etude des aspects démographiques, professionnels et associatifs de l'intégration de la communauté espagnole.

La communauté espagnole en 1926 – soit en pleine dictature de Primo de Rivera (1923-1930) – est une des trois plus nombreuses minorités étrangères résidant en France, puisqu'elle compte 467 156 membres. Il s'agit d'un flux considérable qui, additionné à ceux de l'émigration générale, fait de la France le deuxième pays au monde par l'importance de l'émigration chez elle, immédiatement après les EUA (1).

Comment a lieu cette intégration démographique et professionnelle dans une France de la suspicion, de la crise et du chômage, durant la période de l'Entre-deux-guerres ? Quelles sont les modalités d'assimilation des espagnols dans le cadre juridique et politique français ? Possèdent-ils des associations qui leur facilitent cette intégration ou francisation dans le pays voisin qui les accueille, sans pour autant rien sacrifier de leurs traits culturels propres ?

1. Raisons de cette "Invasion pacifique"

Ce premier titre ne prête pas à confusion. Les trois millions d'étrangers qui résident en 1926 en France sont à peine tolérés. A cela, plusieurs raisons. Comme le dit le conférencier catholique, à qui nous empruntons cette expression, M. Duvald-Arnould dans sa leçon documentaire, c'est la crise de la main-d'œuvre, suite à la Guerre de 1914-1918 qui causa 1 500 000 morts, et l'insuffisance chronique de la natalité française, apparue au XIX[e] siècle, qui expliquent ce besoin de renouveau de larges secteurs de la population active en France (2).

"Mieux vaut assurer l'immigration que l'invasion". Tels sont les termes d'alors du conférencier qui ont valeur de devise bien malgré lui et qui vise une véritable politique de l'immigration. Cette dernière consiste à aller chercher les étrangers chez eux grâce à des organismes patronaux spécialisés réunis dans la *Société Générale d'Immigration* qui organisent les opérations de recrutement, de sélection professionnelle et médicale, le transport et la répartition, dès 1924. C'est vrai des immigrés en général, sauf des espagnols qui "entrent en France isolément ou par groupes, toujours librement ou spontanément." (3)

Ce besoin urgent d'un complément étranger pour la population française est perçu comme indispensable au travers de sensibilités politiques fort différentes. Ainsi, parmi les nombreuses conférences qui ont lieu sur le sujet, celles de MM.Caziot, Michelin et Thomsen sont éloquentes (4). Le libéral, le chef d'entreprise et le syndicaliste de la CGT analysent respectivement la situation territorialement et constatent que la campagne est plus dépeuplée que les villes où les étrangers "ne nous rendent pas service" (5)

Pour les trois conférenciers également, il n'y a qu'une façon de remé-

***Le Marquis Primo de Rivera** put établir la dictature militaire en Espagne en 1923 avec l'aide du corps des officiers. Il fut président du conseil avec pleins pouvoirs de 1925 à 1930.*

dier à la cassure démographique de la Grande Guerre : il faut importer à dose massive. Cet appel gigantesque à l'immigration ne se fait pas sans problèmes. Ainsi, on peut lire dans la conférence de MM.Lefas et Olchanski qu'une "invasion pacifique de la France est, comme telle, un pis-aller" (6)

En aucun cas, cette immigration ne pourra, selon les mêmes conférenciers, enrichir qualitativement la population active française : "Aucun apport d'étrangers n'équivaut même de loin, aux apports les plus médiocres de souche française" (7)

Cette réflexion xénophobe est caractéristique de l'état d'esprit qui règne alors en France à l'endroit des étrangers. Bien évidemment les Espagnols n'y échappent pas. Et pourtant cette "qualité" de la souche française tant vantée est menacée par une mortalité infantile encore trop élevée, puisqu'elle atteint 10 à 11% contre 6% aux EUA. (8) De manière globale, l'installation des étrangers en général et des Espagnols en particulier préfigurent une assimilation possible si l'on en croit le conférencier M.Lefas : "...les éléments belges, espagnols, italiens(...) qui figurent parmi les étrangers résidant en France sont très certainement les plus assimilables à la civilisation et à la race française." (9)

Qu'en est-il, dans les faits, de l'apport de la jeunesse étrangère et notamment espagnole? Nous venons de dire que le taux de natalité des ménages français était en net recul. M.Michelin, dans sa conférence, insiste même sur les ménages occupés aux Etablissements Michelin. En 1921, 62% n'ont pas d'enfants et en 1924, 30,5% seulement n'ont pas d'enfants ! (10) Mais, les chiffres restent très élevés. Est-ce que les ménages espagnols sont davantage féconds ?

Il n'en est rien. Les conférenciers Cazot, Michelin et Thomsen expliquent que les concierges sont poussés par les propriétaires à refuser des familles nombreuses, limitant sérieusement tout progrès démographique d'un point de vue français et tout respect quant au choix de la composition de la famille de l'émigré (11).

Par conséquent, la situation des étrangers n'est guère enviable et l'on peut affirmer avec les conférenciers de l'époque qu'ils sont soumis à un statut précaire (12). Ils ne seront jamais de vrais français et seront toujours perçus comme une population utilisée plus ou moins en marge de la société française.

C'est ce que MM.Lefas et Olchanski déclarent en la matière, quand ils affirment : "Mais, tant que des Italiens établis sur notre sol se marieront entre Italiens, tant que des Espagnols se marieront entre Espagnols, même après des générations, vous n'aurez pas de véritables français" (13) Mais des brassages importants se produisent, puisque le nombre de couples mixtes français/espagnols est de l'ordre de 44% contre 9% chez les Polonais ! (14). Pourtant, il n'en reste pas moins vrai que ces ménages ne sont pas vus comme entièrement français.

Et, cependant, une vaste politique de naturalisation reste la condition sine qua non pour que la population française augmente enfin. Tous, qu'il s'agisse de Cazot, Michelin, Thomsen, Lefas et Olchanski, d'horizon idéologique différent, insistent sur cette solution. Il faut dès lors faciliter les démarches de ceux qui désirent obtenir leur naturalisation, mais à des conditions strictes cependant, comme le fait remarquer Paul Raphaël dans son article : "Toute politique d'immigration est l'assimilation, puis la naturalisation des éléments sains, physiquement et moralement." (15)

Les représentants de la *Ligue des Droits de l'Homme* réunis pour leur Congrès national ne disent pas autre chose, quand ils cherchent à fixer durablement les immigrés en France : "Faciliter les naturalisations et l'accès des étrangers à la propriété" (16). Mais, il convient de souligner que cette assimilation par la francisation et la naturalisation suppose la disparition graduelle de la langue et des traits spécifiques culturels propres des Espagnols. En trop grand nombre, ces mêmes Espagnols qui ont renoncé au statut de Français ou qui ne l'ont pas obtenu, deviennent de vrais dangers publics : "Ces étrangers sont nombreux, chez nous, et nous remarquons dans la Gironde que les Espagnols, qui pullulent chez nous, sont précisément ceux qui commettent le plus grand nombre de victimes." (17) Aussi, la Ligue n'hésite pas à parler d'expulsion des indésirables, manu militari, s'il le faut, pour y remédier !

Si l'opinion d'intellectuels et d'experts de l'époque est nettement marquée du sceau de la prudence, il en va de même de l'opinion française qui est tout juste nuancée à l'égard des Espagnols: "En revanche, assurait Albert Sarrault, ministre de l'Intérieur, les Catalans, à la différence de leurs compatriotes des autres contrées de l'Espagne, ne redoutent pas l'effort et sont assidus au travail." (18) Mais, comme le souligne Javier Rubio, la population d'émigrés espagnols d'alors est originaire essentiellement du Levant, soit Castellón, Murcia, Alicante et Valencia: "Cataluнya más próxima, pero más prospera es de menor tradición emigratoria" (19) Par voie de conséquence, les Espagnols en France seraient tous des travailleurs paresseux !...

Pour autant, 1926 représente une introduction globale pour les Espagnols de 98 949 travailleurs dans l'industrie, le commerce et divers et de 63 160 travailleurs pour l'agriculture, soit un total de 162 109, soit encore 11% de la population étrangère résidant en France. La répartition des travailleurs espagnols dans l'agriculture, le commerce et l'industrie dans la période de 1920 à 1926 fluctue de 28,74% de la population étrangère en 1920 à plus de 6% en 1926. Comment administrer une telle population ?

2. Cadre juridique des étrangers en France en 1926

Selon la loi du 30 octobre 1886, les étrangers sont soumis à une administration conditionnelle dans les écoles françaises. Selon cette même loi, les enfants d'immigrés sont astreints à aller dans les écoles primaires (20). En fait, le contenu de cette loi interdit toute école d'étrangers à l'exception d'écoles dans le cadre de station balnéaire, soit

durant les vacances. Par conséquent, aucune école nationale espagnole n'est autorisée et l'intégration scolaire ne passe que par les écoles communales ou les écoles privées le plus souvent catholiques (21).

La loi du 1er juillet 1901 sur la création d'association est également limitative et même prohibitive pour les étrangers qui cherchent à se regrouper. Ainsi, l'article 2 déclare que : "Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable...", mais l'article 12 met en place une réglementation spéciale pour les immigrés d'alors. Si leurs agissements sont "de nature à fausser les conditions normales du marché des valeurs ou des marchandises, soit à menacer la sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat" (22), ces associations peuvent être dissoutes par décret du Président de la République, rendu au Conseil des ministres. De plus, un contrôle a posteriori a lieu pour les étrangers. Dans de pareilles conditions, les associations étrangères risquent à tout moment d'être frappées d'interdit. La crise économique, face à laquelle le gouvernement Poincaré opte pour la dévaluation, et le souvenir des tensions belliqueuses de 1914-1918 règnent partout en France ; les effets juridiques et psychologiques se font particulièrement sentir dans le domaine scolaire et associatif.

Littérature espagnole publiée en France dans l'entre-deux guerres.

Año 1 — Número 3

HOJAS LIBRES

Revista Mensual

SUMARIO :

Hablemos al Ejército. - El Papa y la Cruzada

POR

MIGUEL DE UNAMUNO.

Una interviú con el Capitán Cueto. - La Universidad y el Rey - el Doctorado "honoris causa". - II. La Torva historia de Anido. - Sánchez Guerra y Melquiades Alvarez. - El último negocio dictatorial. - Como se recolectan los upistas. - Una carta de Arturo Casanueva.

Informaciones y comentarios actuales. - Notas

POR

EDUARDO ORTEGA Y GASSET.

1.° de Junio 1927

Precio del ejemplar 1.50 pts

3. L'œuvre pédagogique pour les étrangers dans la France de 1926

Dans le contexte politique des années vingt, une des préoccupations des pouvoirs publics est, comme nous l'avons dit, de multiplier les naturalisations afin de protéger la liberté individuelle des étrangers contre principalement l'*Action Française* et ses agissements xénophobes et ce, tout en assurant la sécurité de l'Etat (23). Ce difficile équilibre aux dires des responsables d'alors, ne peut se faire que par le triple biais de l'Instruction publique et/ou le *Foyer Français,* l'enseignement catholique et les syndicats.

Commençons par les adultes. Ce qui existe pour eux est plus que modeste! "La création de cours de français pour les immigrants adultes est (...) une nécessité" (24), peut-on relever dans une déclaration de bonne foi. On dresse vite le bilan des écoles du soir qui, si elles existent bien depuis le début du XIXème siècle, sont surtout destinées aux français à l'exception d'un enseignement à l'*Association Philotechnique (section Charlemagne et section Condorcet).* Dans ces deux sections, un niveau correct de français était déjà exigé !

Il faut attendre 1924 pour voir la création, le 11 février, du *Foyer Français* dans le 18ème arrondissement qui se propose d'assimiler les immigrés par l'instruction. Le programme, simplifié et direct, se veut efficace : "Au lieu de ne faire imprimer, pour amorcer l'ouverture des classes, que des affiches en notre langue, elle (l'école) a rédigé des tracts dans l'idiome maternel de ses futurs élèves ; elle les a répandus dans les quartiers qu'ils habitent et dans les établissements qu'ils fréquentent."(25) Ainsi, des cours se mettent en place dans les III^{e}, IV^{e}, V^{e}, XVII^{e}, XVIII^{e} et XX^{e} arrondissements. Mais, c'est le cours du *Foyer Français* de Villeurbanne et celui de Bezons en Seine-et-Oise que les adultes espagnols fréquenteront principalement. Dans toutes les sections, à Paris ou en dehors de la capitale, trois divisions représentant des niveaux différents sont instituées. La division élémentaire regroupe les notions pratiques du français, la division moyenne visait l'enseignement de la langue parlée et écrite avec des dictées et la division supérieure est orientée vers les explications et les commentaires des auteurs français contemporains tels que Alphonse Daudet. C'est dans cette dernière division que les étrangers s'exercent à écrire de petites rédactions. "On leur inspire peu à peu l'amour du pays où ils vivent sans chercher à leur faire oublier celui qui leur a donné naissance" (26).

Le but des responsables du *Foyer Français* pour adultes est double. Tendre à l'assimilation intellectuelle des immigrants en vue d'une assimilation légale, d'une part et améliorer le rendement des ouvriers dans les usines, d'autre part. Reste que, dans les deux cas, le problème économique de prise en charge de ces

Associació d'Estudiants
DE
l'Ateneu Igualadí de la Classe Obrera

CONFERÈNCIA

Per avui dimarts, a les nou de la vetlla, el Catedràtic de l'Universitat de Barcelona i Director de les investigacions arqueològiques de l'Institut d'Estudis Catalans, Sr. Pere Bosch i Gimpera, dissertarà sobre:

LA PREHISTÓRIA DE LES COMARQUES PROPERES D'IGUALADA

23 de Març, de 1926

L'Ateneu : modèle associatif des Espagnols de France.

cours qui revient à l'Etat, demeurera un obstacle majeur pour sa continuité (27).

L'action des catholiques en matière d'enseignement est de poids. Mais, il connaît aussi une limitation ; il n'intéresse que les ouvriers catholiques. Ainsi, l'évêque Chaptal, principal pédagogue de l'intégration, francise les chrétiens étrangers grâce à une revue : "L'Etranger catholique en France".

Les deux syndicats d'alors, la CGT et la CGTU respectent et aident dans les deux cas l'ouvrier étranger pour peu que celui-ci accepte la France et les Français dans leurs modes de vie (28). Ce sont les associations non confessionnelles d'éducation physique présidées par MM.Cazalet et Lattès entre autres qui représentent une action vraiment étendue aux couches les plus diverses des émigrés. Les étrangers sont admis parmi les membres de la *Fédération sportive du Travail,* de tendance socialiste.

C'est l'assimilation contre l'intolérance religieuse, mais aussi contre les dictatures blanche et rouge qui sont visées ici (29) L'Etat s'y veut particulièrement présent.

Les enfants d'immigrés bénéficient de structures plus normalisées. L'*Instruction publique* accueille tous les enfants. C'est la seule institution susceptible d'agir à l'échelle nationale. Cependant, les responsables de la *Ligue des Droits de l'Homme* protestent contre certains Conseils départementaux qui autorisent les écoles étrangères hors du cadre de la loi du 30 octobre 1886 (30). Ils considèrent, en effet, que ces écoles, qui échappent à l'Etat, sont autant de frein à l'assimilation.

Sans que l'on connaisse la part des enfants espagnols scolarisés, on peut dire qu'en 1926 les enfants d'émigrés de 6 à 13 ans représentaient 5% de la population scolaire, soit 230 172 élèves d'origine étrangère (31). Même si ce chiffre est modeste, les pouvoirs publics considèrent que l'école est le seul moyen pour comprendre la société française. C'est, du moins, ce qu'affirme le directeur de l'Ecole normale de Besançon : "En matière d'assimilation, l'influence de l'école est prépondérante(...) Ce sont nos idées, nos mœurs et nos sentiments qui se trouvent dès l'âge le plus tendre assimilés par l'école(...) La langue est l'armature de notre nationalité ; elle lui donne sa cohésion." (32)

Les seuls chiffres dont nous disposions en ce qui concerne l'analphabétisme des enfants espagnols sont postérieurs à 1926. Ainsi, en 1931, les enfants de 5 à 9 ans représentaient 31% des analphabètes dont 17% étaient naturalisés. 39% des enfants espagnols de plus de 10 ans étaient analphabètes avec un taux de naturalisés de 29% (33).

Les moyens gouvernementaux ou non gouvernementaux, tant pour les adultes que pour les enfants espagnols, se montrent insuffisants à assurer une intégration correcte. Aussi, nous pouvons nous demander si la minorité espagnole se prenait elle-même en charge en s'auto-organisant grâce à des activités culturelles propres pour combler cette lacune institutionnelle : Y avait-il des associations culturelles, artistiques, sportives et récréatives en contrepoint de la politique nationale ?

ATENEO IGUALADINO DE LA CLASE OBRERA
CERTÁMEN LITERARIO
El infrascrito Secretario de la Junta de Gobierno de este Ateneo.
CERTIFICA:

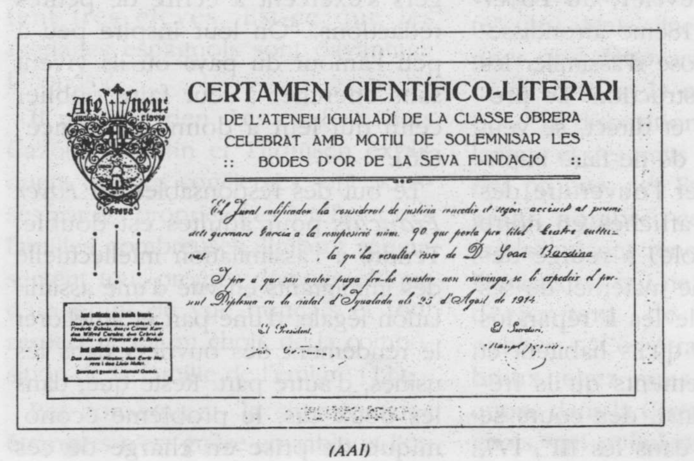
CERTAMEN CIENTÍFICO-LITERARI
DE L'ATENEU IGUALADÍ DE LA CLASSE OBRERA
CELEBRAT AMB MOTIU DE SOLEMNISAR LES
:: BODES D'OR DE LA SEVA FUNDACIÓ ::

(AAI)

L'Ateneu : concours littéraire, très prisé, par les Espagnols émigrés.

4. Les associations espagnoles

On a vu à quelles conditions politiques et juridiques une association étrangère pouvait vivre. Rappelons que seules les activités culturelles, artistiques, sportives et récréatives, si elles ne relèvent pas de l'enseignement ou éducation formelle, même si les membres s'expriment dans leur langue régionale natale, sont permises (34).

En d'autres termes, l'intention d'instruire et les moyens de l'enseignement académique appartiennent aux pouvoirs publics français, tandis que le loisir et les formes de divertissements et de transmission d'informations relèvent des associations espagnoles. En particulier, ce sont les activités dites informelles telles que les discussions à bâtons rompus, les jeux de tables non lucratifs et autres jeux, la lecture de journaux, la bibliothèque, le repas en groupe, les promenades collectives, les excursions, etc... qui constituent l'essentiel des associations des espagnols à Paris et en banlieue.

Dans la même période, en 1926, un violent contraste sépare les Espagnols en France de la Catalogne de l'Etat espagnol qui bénéficient d'accords et d'autorisations légales obtenus auprès du *Govern Civil de Barcelona* pour que les associations populaires catalanes puissent se charger de monter des activités plus larges. Ainsi, les *Ateneus,* ces institutions d'initiative privée, bourgeoise ou ouvrière, ouvertes à toutes les classes de la société catalane dès le milieu du XIX[e] siècle sous la seconde Restauration bourbonnienne, créent-elles des cours d'alphabétisation, de calcul, de couture, de gymnastique pour jeunes, etc... relevant de l'éducation formelle comme des cours du soir pour adultes, cours intellectuels ou pratiques que la pédagogie moderne définit plus volontiers comme des cours "non formels". Bien sûr, les activités de plein air, les repas en groupe, les excursions, mais aussi les discussions politiques, syndicales, etc... sont à l'ordre du jour des programmes des ateneus (35).

Indiquons, entre autres exemples, l'existence de l'*Ateneu cultural i esportiu Badalonès "Nuevo Apolo"* créé en 1903 à Badalona, en Catalogne, et dont les activités sont les conférences littéraires, artistiques et sportives, des cours de langues, des concerts de musique et une bibliothèque (36) ou encore l'*Ateneu obrer de Canet de Mar* créé en 1907 dont l'objet est d'offrir aux ouvriers une société cultivée pour les éloigner de leurs penchants dangereux grâce à une bibliothèque, des conférences, des veillées et un café (37). Aux côtés des ateneus, les "cercles", "círcols", "foments", "casals", "casinos", "patronats", "orfeons", "unions", "agrupacions" constituent ce large et dense tissu associatif catalan déjà en place en 1926 (38).

Mais, les Espagnols de l'émigration ne retrouvent pas un contexte aussi favorable pour leurs associations. On jugera donc du relief saisissant qui existe entre les deux nations à l'aide des quelques exemples que nous sommes parvenus à réunir. Aussi, quelles sont les activités culturelles des Espagnols des Halles, principalement tournés vers la vente de produits agricoles, ceux du 16[e] arrondissement, gens de maisons pour l'essentiel et ceux enfin du 20[e] arrondissement travaillant dans les usines et l'artisanat ?

Ces trois "échantillons", fort différents, indiqueront les liens qui unissent une communauté espagnole à ses associations à Paris. Nous verrons aussi ce qu'il en est de la banlieue.

5. Le ventre de Paris

Les Espagnols des Halles, en 1926, représentent 735 individus sur 24 122. Cette proportion qui atteint 3% fait des Espagnols une des minorités les plus importantes des Halles (39).

Ces derniers occupent des fonctions qui se rapportent de près ou de loin au commerce des Halles tels que les commanditaires d'oranges, de citrons et de bananes, des vendeurs, des fruitiers, des manutentionnaires, des livreurs, des limonadiers, des journaliers, des employés des Halles, des commerçants en général (tailleur, barbier...), des restaurateurs, des hôteliers, des employés de banque, des métiers du bois, de l'artisanat et de la petite industrie (40).

Une seule association dans l'arrondissement leur ouvre alors ses portes : "L'Acció Radical Catalana" dont le siège se trouvait au 73, bd. Sébastopol entre le 1er et le 2ème arrondissement. et organisait des débats, des conférences sur les thèmes catalanistes et par conséquent n'intéressait que la communauté catalane (41).

6. Les beaux quartiers

En 1926, le 16[e] arrondissement permet de définir une population espagnole totale de 732 membres, soit 0,58%. Ces chiffres nettement inférieurs à ceux des Halles, indiquent aussi une population active homogène de gens de maisons. Il y a des domestiques, des femmes de chambre, des bonnes à tout faire, des maîtres d'hôtel, des ménagères, des valets de chambres, des nourrices, des nurses, des cuisiniers et leurs garçons de cuisine, des dames de compagnie, des chauffeurs, des valets de pied, des servantes, des bonnes d'enfants, des gouvernantes. Mais, on y trouve aussi des diamantaires, des artistes lyriques et des attachés d'ambassade espagnols qui s'entourent d'un personnel national (42).

Ce sont donc dans ces quartiers fortement marqués de l'empreinte officielle qu'est créée le 24 août 1926 "La Unión Hispano-Americana" sous le patronage de la mission espagnole à Paris. C'est une association qui se veut instructive, bénéfique, récréative et sportive. Celle-ci ne visait en aucun cas l'enseignement de la langue castillane. Son siége était au 51 bis, rue de la Pompe (43).

7. Le vingtième libertaire

Le 20[e] arrondissement regroupe des quartiers populeux et popu-

laires. La minorité espagnole compte 601 individus, soit 0,32% d'espagnols. Ces derniers chiffres sont inférieurs à ceux du 16ème arrondissement (44).

Les métiers des Espagnols de cet arrondissement sont des métiers de type industriel tels qu'ajusteurs, monteurs, fondeurs, fourneurs et métallurgistes. Il y a également des métiers artisanaux tels que coiffeurs, ébénistes, imprimeurs, boulangers, cordonniers, serruriers, plombiers, tailleurs. Les syndicats révolutionnaires y recrutent leurs membres.

Les métiers se rapportant à la domesticité se font plus rares avec quelques femmes de chambres et filles de salle, mais, les métiers de la rue avec des musiciens ambulants et des ferblantiers, ainsi que des commerçants (fruitiers) et des divers (chauffeurs de taxi et traducteurs) ont aussi leur place (45).

Cette population active espagnole illustre bien ce clivage chez les travailleuses et travailleurs espagnols que relève Antonio Perotti : "(...) si le sud de la France avec notamment le Bassin aquitain et le Languedoc regroupent des ouvriers agricoles, en revanche Paris et Lyon assurent aux Espagnols qui y résident des postes principalement industriels" (46).

Nous n'avons relevé aucune association espagnole du 20e arrondissement dans le Journal Officiel de l'Entre-deux-guerres, période de 1919 à 1927.

Les autres quartiers parisiens et les environs

Il serait vain de penser que seules les associations espagnoles de ces trois arrondissements recevaient les habitants de ces mêmes arrondissements ; cela signifierait entre autre immobilité des membres virtuels et rareté de l'offre associative. En fait, les Espagnols pouvaient bénéficier d'un mince réseau associatif qui, concentré dans les quartiers du centre de la capitale, s'étendait jusqu'en proche banlieue parisienne avec :

L'ancienne "Maison d'Espagne" dans le 3e arrondissement, qui prendra plus tard le nom de "Centro Español", siégeait au n°55 de la rue de Lisbonne dans le 8e arrondissement (47). Le "Comité de l'Union Latine" dont le siège se trouvait au 16, rue de la Sorbonne dans le 5ème arrondissement favorisait le développement des relations intellectuelles et économiques entre peuples latins à l'aide de conférences et de débats (48). "L'Association pour l'encouragement de la culture catalane" pouvait regrouper les Catalans des deux côtés des Pyrénées. Se trouvant au 286 du boulevard Saint-Germain dans le 7ème arrondissement, l'association visait à encourager et à propager la culture catalane en France et à l'étranger (49).

"L'Association France-Espagne" avait "pour but d'établir des liens plus étroits entre la France et l'Espagne et entre amis de la France et de l'Espagne, d'entretenir des rapports de collaboration active avec les autres groupements espagnols et hispanophiles, reserrer les relations amicales, intellectuelles, scientifiques, artistiques, littéraires, commerciales, industrielles, financières et économiques de l'Espagne et de la France". Son siège était au 12 de la rue Washington dans le 8e arrondissement (50).

Enfin, "l'Athénée Bénéfique Espagnol" dont le but était la distraction, l'instruction et la récréation de ses membres se trouvait au 96, avenue du Président Wilson, La Plaine-Saint Denis dans la Seine. Sa vocation était essentiellement philantropique (51).

Ainsi, cette poignée d'associations qui n'organisait que des activités non formelles et informelles, ne pouvait pas plus satisfaire une forte demande que les institutions politiques et juridiques françaises de l'époque. L'Espagnol de 1926 n'avait le choix qu'entre apprendre le français et s'intégrer, soit perdre peu à peu ses racines et son capital culturel ou bien renoncer à tout fléchissement culturel ou enculturation et rester en marge de la société française.

Alexandre Todò

(1) Statistiques de l'immigration de 1918 à 1926, Ministère de l'Agriculture, 1927.

(2) Les problèmes de l'immigration étrangère en France in Le Problème de la vie internationale, M.Duvald-Arnould, Semaines sociales de France, Lyon, 1926.

(3) Ibid.

(4) La reconstitution de la population française et l'appoint étranger, conférence de MM. Cazot, Michelin et Thomsen, séance du lundi 11 janvier 1926, Comité National d'Etudes Sociales et Politiques, Paris, 1926.

(5) Ibidem, p.2.

(6) Le repeuplement de la France, la question des étrangers installés en France, conférence de MM.Lefas et Olchanski, séance du lundi 7 décembre 1925, Comité National d'Etudes Sociales et Politiques, Paris, 1925, p.1 et 2.

(7) Ibidem. p.5.

(8) Le repeuplement de la France, op. ci.

(9) Ibidem, p.15.

(10) La reconstitution de la population française, op. ci., p.21.

(11) La reconstitution de la population française, op. ci., p.16.

(12) Ibidem, p.21.

(13) ibidem, p.19.

(14) La emigración española a Francia, Javier Rubio, Ariel, 1974, p.137.

(15) Le problème des étrangers en France, P.Raphaël extrait de la Grande Revue, n°d'août 1926, Paris 1926.

(16) Le Congrès national de 1926 de la Ligue des Droits de l'Homme, Paris 1927, extrait de : Les étrangers en France, cinquième séance, pp.265-308.

(17) Ibid, p.293.

(18) Rapport du ministre de l'Intérieur en date du 20 Février 1927, A.N.F7 13443 in L'Opinion française et les étrangers de 1919 à 1939, R.Schor, Publications de la Sorbonne, Paris, 1985.

(19) La emigración española de 1919-1939, Javier Rubio, Ariel 1974.

(20) L'opinion française et les étrangers, op. ci., p.362.

(21) Les problèmes de l'immigration en France, op. cité.

(22) Les étrangers et le droit d'association, CIEMM, 1979.

(23) Le problème des étrangers en France, opus cité, p.13.

(24) ibidem, p.21.

(25) idem, p.21.

(26) idem, p.svt.

(27) Ibid, p.svt.

(28) La reconstitution de la population française, déclaration du syndicaliste Thomsen, op.cité.

(29) Problème des étrangers en France, op.cité p.21 et svt.

(30) Congrès national de 1926, op.cité.

(31) L'opinion française et les étrangers, op.cité p.362.

(32) Les étrangers en Franche-Comté, Besançon, 1926, pp. 3 et 13.

(33) La emigración española a Francia, op.cité, p.160.

(34) Sur les définitions d'éducation informelle, non formelle et informelle, cf. Thèse de doctorat sur les *Ateneus, dans la Catalogne d'aujourd'hui : le modèle pédagogique et le modèle d'intervention socioculturelle,* Alexandre Todó i Tejero, Directeur de thèse M.Léo Marzo, soutenue à Nanterre le 20.1.1993, pp. 20-31.

(35) Concept dichotomique de Turiñán, cité par Jaume Trilla i Bernet dans sa thèse de doctorat : *La Educación informal,* Universitat de Barcelona, 1985.

(36) Association n°4107 des Archives du Govern Civil de Barcelona, citée dans notre thèse, pp.239 et 255.

(37) Association n°5424 du GV, in thèse opus cité, pp.240-256.

(38) Thèse de doctorat sur les Ateneus dans la Catalogne d'aujourd'hui, opus cité, p.60.

(39) Registre de dénombrement de la population des Halles, Archives de Paris, AdP.

(40) Ibid, AdP.

(41) JO, déclaration du 20 octobre 1922, n°414.

(42) Registre de dénombrement de la population du 16e, AdP.

(43) JO, déclaration du 24 août 1926, n°465.

(44) Registre de dénombrement de la population du 20e, AdP

(45) Ibid, AdP.

(46) L'immigration en France depuis 1900, A.Perotti, CIEM, 1985, p.3.

(47) JO, déclaration du 24 juillet 1924, n°439

(48) JO, déclaration du 22 avril 1920, n°381

(49) JO, déclaration du 27 octobre 1924, n°442

(50) JO, déclaration du 9 mars 1926, n°459

(51) JO, déclaration du 5 décembre 1921, n°404

BIBLIOGRAPHIE

New paths of learning, P.H. Coombs, New York, UNICEF, 1974.

Les paradoxes du système éducatif de l'éducation formalisée à la formation informelle, P.Furter, Bulletin de l'Association Francophone d'Education Comparée, Paris, 1978-1979, n°18-19, pp.137-146.

The structure and function of informal education, R.Kahane, Megamot, 1974, vol.21, n°1, pp.36-46.

Education informelle, A.Pain, in Territoire à explorer, Analyse de pratiques, Paris 1983, n°69, pp. 115-131.

Cultura Popular, Educació i Societat al Nord-Est Català (1887-1959), Pere Solà i Gussinyer, Col.legi Universitari de Girona, 1983.

Les Ateneus dans la Catalogne d'Aujourd'hui : le Modèle d'intervention socioculturelle et le modèle pédagogique, Alexandre Todó i Tejero sous la direction de M.Léo Marzo, encadré par M.Pere Solà i Gussinyer, thèse de doctorat soutenue le 20 janvier 1993, à Paris-X Nanterre.

Sources :

– *AdP :* Archives de Paris

– *BDIC :* Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine, à Nanterre.

– *GV :* Govern Civil, Arxius de Barcelona, Catalogne.

– *JO :* Journaux Officiels à Paris.

PROGRES TECHNIQUE ET CONDITIONS DE TRAVAIL
DANS LES MINES DU XIXe SIECLE (suite)

Les accidents dans les puits

Les cages guidées

La cadence régulière des accidents dans les puits, ainsi que le défaut des cuffats – ils demandaient deux transvasements du charbon, un à la recette du fond, l'autre à la recette du jour (8) et ainsi provoquaient un bris important du charbon, diminuant d'autant sa valeur marchande-finirent par imposer aux exploitants les cages guidées.

C'est vers 1820-1830 que les anglais en expérimentèrent les premières versions. La mine Loffeld et la mine Cockerill (Liège) suivirent en 1832 et 1844. A partir de 1850, l'emploi des cages guidées se généralise.

Mais le développement technologique est là aussi inégal : de 1861 à 1888, 95 mineurs seront tués par les échelles en Belgique.

Au départ le guidage reprenait celui des cuffats : des câbles passés dans des anneaux fixés à la cage. On l'empêchait ainsi de tournoyer ou de heurter l'autre cage du puits.

L'autre système de guidage consistait à fixer verticalement le long des parois du puits, des rails métalliques ou des longrines de bois le long desquels circulaient des mains courantes en forme de U fixées sur les montants des cages.

La sécurité s'améliorera sans cesse, le graphique sur la Prusse le montre bien, mais les risques ne manquaient pas.

D'abord la rupture du câble. Pour y pallier, on mit au point des parachutes : des griffes qui se détendaient brutalement en cas de rupture du câble, pénétraient dans le bois des guides, bloquant ainsi la cage.

Les erreurs de manœuvre du machiniste étaient également redoutées. S'il n'arrêtait pas la machine à temps, la cage montante pouvait s'encastrer dans les molettes – les énormes "roues" caractéristiques du chevalement – tandis que la cage descendante s'écrasait au fond du puits. La cage pouvait partir trop tôt, avant que l'entrée ou la sortie des hommes ne soit finie, avec les conséquences que l'on imagine.

En 1879, Haton de la Goupillère, Ingénieur des Mines, constate "qu'encore aujourd'hui les abords d'un grand nombre de puits restent sans garde-corps" et préconise l'usage des grilles mobiles que la cage enlève sur son toit, en sortant au jour, pour permettre les manœuvres, et qu'elle dépose sur le bord du puits en redescendant, pour en fermer le périmètre" (cité par "La Vie quotidienne...)

Louis Simonin cite le cas d'un ingénieur occupé à dresser un plan et littéralement aspiré par le puits, qui n'avait aucune protection.

Les ingénieurs mettront donc au point divers systèmes : des taquets fixés sur les cages commandant son arrêt automatique, des systèmes de

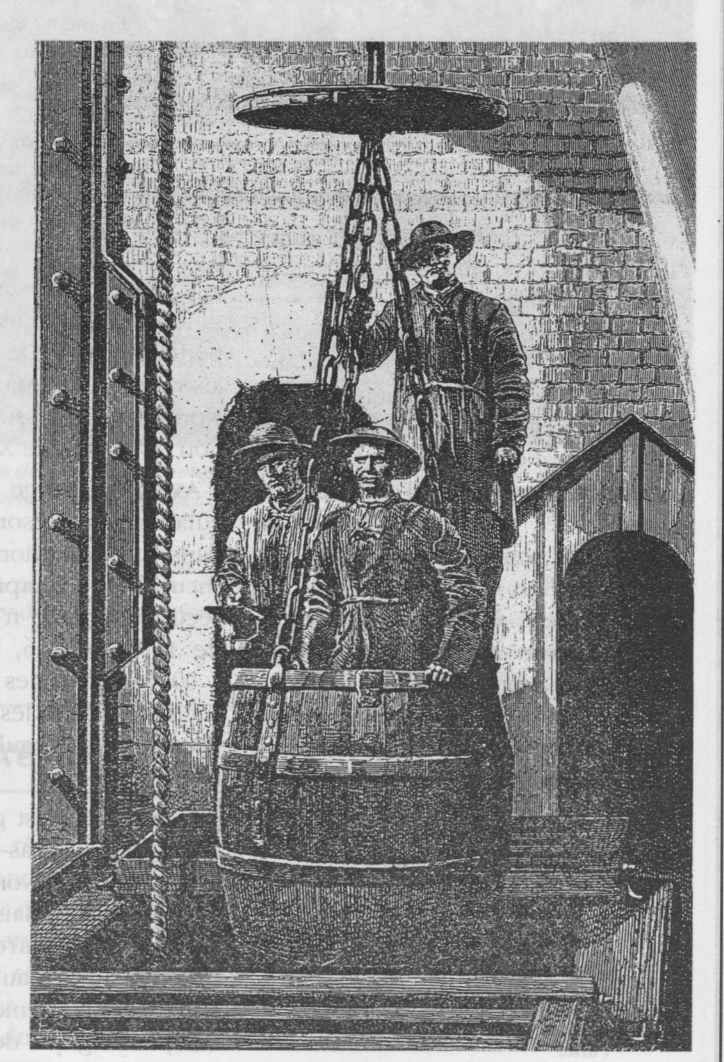

Les pompiers du Creuzot, habillés de cuir, allant visiter la pompe, d'après une photographie de M. Larcher.

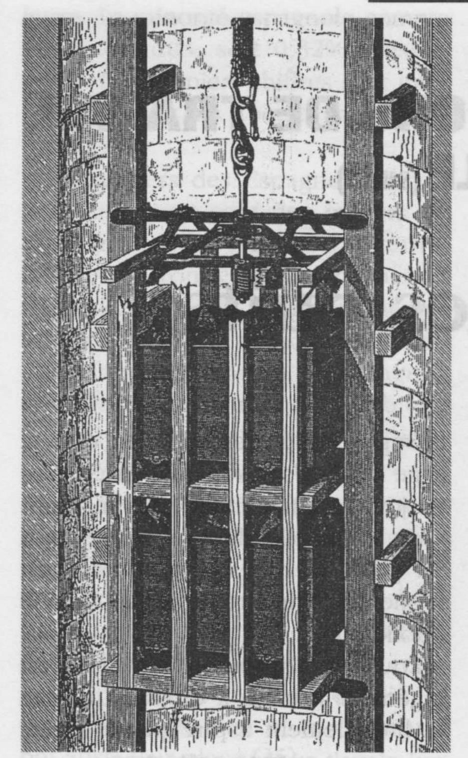

Cage d'extraction à parachute (système Fontaine). Ech. 1/50. La cage monte tirée par le câble ; le ressort est tendu et maintient les grappins en regard des guides du puits.

verrouillage à ouvrir seulement au signal de départ, des crochets de sûreté qui dégagent la cage avant qu'elle ne s'encastre dans les mollettes. Les commandes de départ se feront bientôt par signaux d'abord sonores, puis manuels – des câbles spéciaux actionnant des sonneries- et enfin électriques.

On sonnera ainsi au minerai ou "à la viande", voire "à la grosse viande !" quand il s'agit d'ingénieurs ou de visiteurs de marque.

Des règlements très stricts sur la périodicité des visites d'entretien, le contrôle des câbles, l'organisation des recettes sont élaborés.

Est-ce à dire que tous les risques ont disparus, et que la descente perds de son caractère impressionnant ? Ecoutons Jules Vallès, journaliste au Figaro en 1866, qui visite un puits stéphanois.

> "Des profondeurs monte comme un bruit d'orage : c'est l'eau qui tombe le long des parois gluantes et rebondit sur les aspérités !
>
> Nous faisons bonne contenance tout de même. La vanité s'en mêle et nous écoutons, sans défaillir, le receveur du jour crier en se baissant, au receveur du fond, deux mots que j'entends ainsi : "Tirroue l'âne."
>
> Cela signifie que des chrétiens vont arriver. Sa voix sonne le long du puits comme un mugissement (...). Nous sommes debout dans la benne, serrant des poings les barreaux de la cage : ah ! il n'y a pas de danger que je les lâche ! (...)
>
> Je sens le sol manquer sous nos pieds ; nous descendons doucement, sans bruit, comme des pendus.
>
> Autour de nous, l'eau suinte et chante, il semble que nous n'arriverons jamais.
>
> J'ose plonger l'œil au fond ; je me relève manquant d'air, ayant froid au crâne. Je ne tiens pas non plus à voir le ciel : heureusement il est caché : la cage est coiffée de fer, tant mieux. Il me semble que ce petit rond bleu m'aurait fait peur !
>
> – C'est pour protéger contre la chute des pierres ? dis-je à l'ingénieur en montrant la coiffe.
>
> Quand une pierre tombe, me répond-il, rien ne l'arrête. Pas plus tard que le mois dernier, il y a eu dans la mine deux hommes tués par des coins de roches qui se sont détachés comme fera celui-là, tenez, si l'on n'y avise.
>
> En même temps, il nous montrait dans le mur un bloc en relief, fendu, et prêt à fuir !
>
> Nous étions, par bonheur, arrivés et nous avions pied dans l'abîme. Nous n'avions mis que trois minutes, mais quelles minutes, celles-là !" (Cité dans "La Vie quotidienne...")

Au fur et à mesure de la modernisation des puits, les cages guidées se perfectionnent. De un niveau, on ira jusqu'à douze (Marchienne, dans le Nord), ce qui assurera une production de masse. Le XIXe siècle arrive.

Avec le guidage des cages, la circulation du personnel se fait donc dans des conditions acceptables de sécurité et de rapidité, même si la sécurité parfaite n'est pas atteinte : de 1870 à 1886, la moyenne par 1 000 ouvriers des ouvriers tués par accidents dans les puits en France décroît assez régulièrement de 1.12 à 0.29.

La tendance est générale : de 0.83 à 0.32 pour le Pas-de-Calais, de 0.66 à 0.14 pour le Nord, de 2.42 à 0.21 pour la Loire. Mais, pas de quoi se vanter ! Le retard de la Loire se retrouve au niveau français. La Prusse passe aux mêmes dates de 0.85 à 0.30, la Belgique de 0.63 à 0.17.

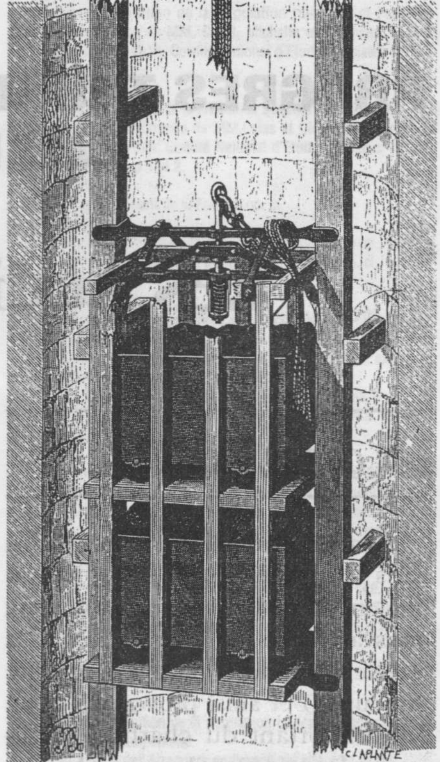

Cage d'extraction à parachute (système Fontaine). Ech. 1/50. Le câble s'est cassé ; le ressort détendu a refoulé les grappins dans les guides. Le convoi reste suspendu dans le puits en attendant le sauvetage.

Les accidents

Les tableaux des statistiques officielles nous en donnent les causes les plus fréquentes : chutes, objets tombés de la surface, chutes d'une partie de la distance, objets tombés d'une partie de la distance, ruptures de machines, engins, câbles, chaînes, parachutes, noyades au fond du puisard, mineurs suspendus au câble dans le vide et tombant victime d'un vertige ou d'une chute de pierre (cf ill. Simonin) (9).

Les accidents furent diversement appréciés par les ingénieurs. M. Piot, déjà cité, nous livre ce jugement étonnant :

"Dans cette liste ne sont pas compris les accidents ordinaires et inévitables dont l'effet, [...] est au moins égal, sinon supérieur, à celui des explosions. On comprend dans cette catégorie la chute des hommes montant ou descendant dans un puits, celle de matériaux qui viennent tuer ceux qui sont au fond, les funestes

résultats de l'emploi de la poudre, la rupture d'une machine quelconque, etc., etc.

En plus des chutes diverses il y a l'humidité, et ce malgré les progrès considérables dans les techniques de cuvelage. L'eau est partout, la mine est un drain terriblement efficace.

> "Seule la construction des cuvelages, de ces pièces de charpente jointes entre elles comme les douves d'un tonneau, parvenait à contenir les sources affluentes, à isoler les puits, au milieu des lacs dont les vagues profondes et obscures en battaient les parois. Il avait fallu, en fonçant le Voreux, établir deux cuvelages : celui du niveau supérieur, dans les sables ébouleux et les argiles blanches qui avoisinent le terrain crétacé, fissuré de toutes parts, gonflés d'eau comme une éponge ; puis celui du niveau inférieur, directement au-dessus du terrain houiller, dans un sable jaune d'une finesse de farine, coulant avec une fluidité liquide, et c'était là que se trouvait le Torrent, cette mer souterraine, la terreur des houillères du Nord, une mer avec ses tempêtes et ses naufrages, une mer ignorée, insondable, roulant ses flots noirs, à plus de trois cents mètres du soleil." Emile Zola, Germinal, pp. 434-435.

La catastrophe détaillée par Zola – le cuvelage qui crève et inonde la mine, la détruisant corps et biens –, n'avait rien d'imaginaire. Louis Simonin avait décrit l'inondation du puits de Marles, Pas-de-Calais, le 28 avril 1866. Seules la cause et les conséquences changent : Zola invente le sabotage de Souvarine et fait mourir 14 mineurs, à Marles la cause de l'inondation fut naturelle et seuls les 27 chevaux y laissèrent leur vie.

Sans atteindre de telles extrémités, l'humidité quotidienne aggravait considérablement la difficulté du travail.

Dominique Lagru, ouvrier autodidacte qui laissa de passionnants souvenirs, raconte.

> "Nous étions tous habitués au travail dur mais ce qui était pénible et malsain c'est que, à longueur de journées, nous recevions, en sortant et en rentrant les wagonnets dans la cage, des tonnes d'eau sur la tête et le dos. Nous avions bien des imperméables, cela n'empêchait pas l'humidité et les pieds étaient toujours dans l'eau. Ce fut pour moi une dure période de mon existence de mineur. Je ne pense pas que l'on fasse davantage travailler les condamnés aux travaux forcés."

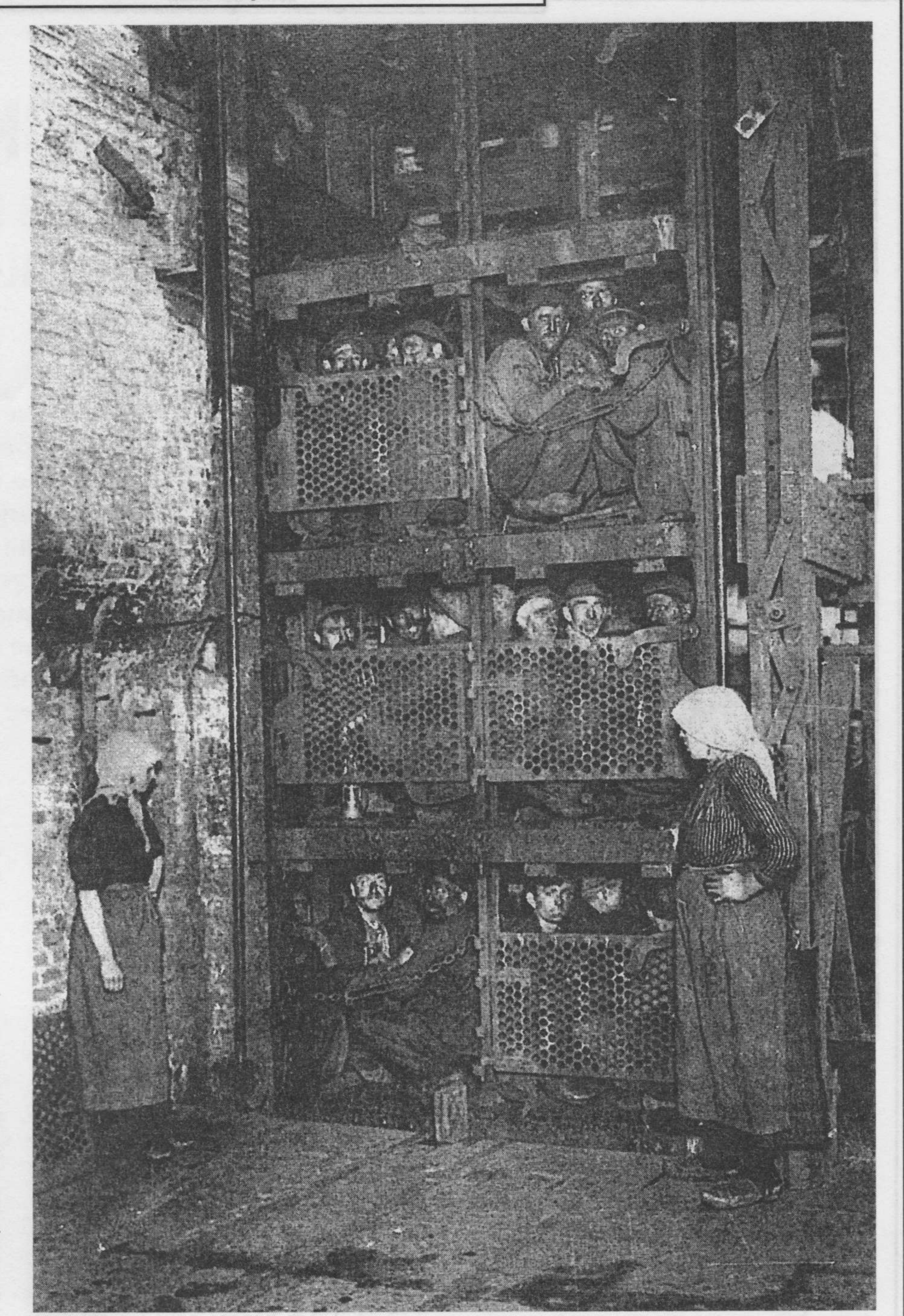

Michel, Joël – La mine dévoreuse d'hommes – Gallimard, 1993 – 144 p. : ill. en coul., photogr. – (Découvertes ; 184) – ISBN 2-07-053260-7.

Quelques exemples

Pour avoir des récits d'accidents, et donc se faire une idée des conditions de travail au quotidien, on dispose, jusqu'à l'intervention des délégués-mineurs à la sécurité (1890) de deux sources les rapports officiels des Ingénieurs des Mines, et les Minutes des Tribunaux Civils, qui grâce à l'Assistance Judiciaire, permirent aux mineurs victimes d'accidents d'attaquer les Compagnies – cf introduction.

La loi de 1813 – cf introduction – imposait aux exploitants des contraintes en matière de sécurité et instituait le contrôle du Corps des Ingénieurs des Mines – ingénieurs de l'Etat, à ne pas confondre avec ceux payés par les Compagnies –. Même si celui-ci fut parfois illusoire (10), on ne peut nier que les visites, les rapports et les recommandations

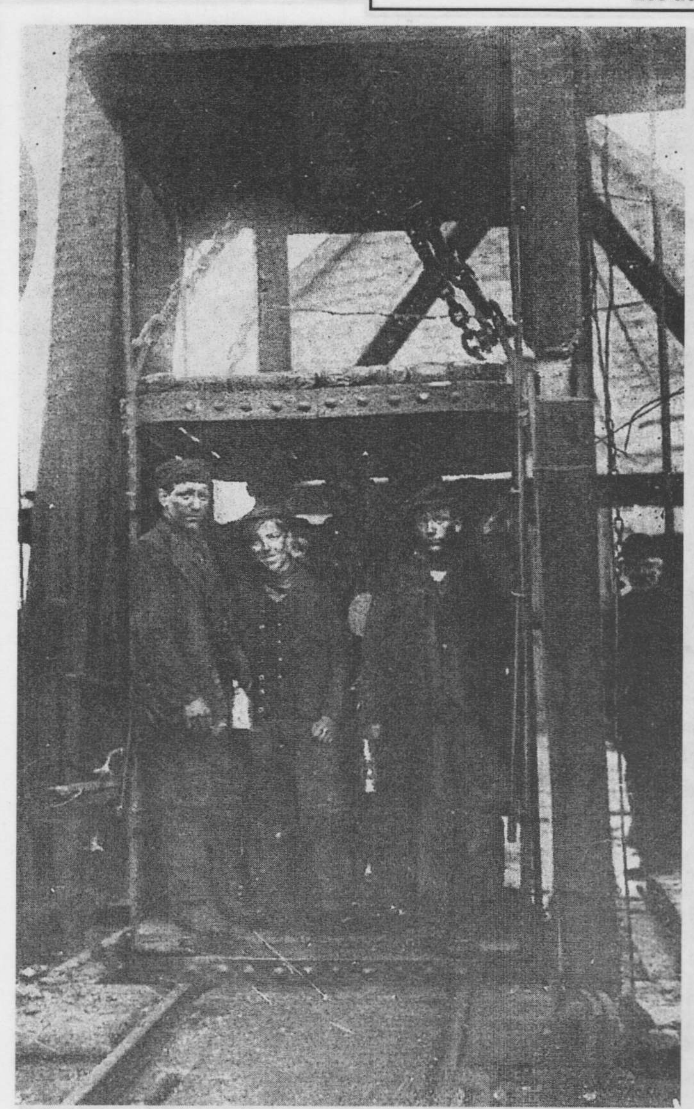

Les mineurs groupés dans la cage s'apprêtent à descendre dans la mine.

des Ingénieurs d'Etat, qui jouaient en fait le rôle d'Inspecteur du Travail, firent avancer la sécurité.

La circulaire ministérielle du 12 septembre 1839, faisant obligation aux Ingénieurs des Mines de tenir la statistique des accidents, permet de reconstituer des séries statistiques. Avec deux limites : il faut que les dossiers aient été conservés, et les chiffres donnés sont parfois sous-estimés. La déclaration est faite par l'exploitant, ce qui autorise certains dérapages, notamment dans les carrières : "Les Ingénieurs ne sont pas exactement informés des malheurs qui se passent dans ces travaux" (1853).

Les Archives Départementales du Puy-de-Dôme ont conservé les dossiers à partir de 1849.

Un rapport de l'Ingénieur ordinaire des Mines déplore l'habitude des mineurs de passer par le puits, quand il n'y a pas d'échelles, debout sur le bord de la benne, tenu par une main au câble. De nombreux accidents s'ensuivent, il obtient donc un Arrêté Préfectoral (1849) :

> 1- Les ouvriers (3 à chaque fois) ne doivent pas être debout sur le bord des bennes, mais dans celle-ci.
>
> 2- Les bennes pour les ouvriers devront être à fond plein (sans soupape) (11), d'au moins un mètre de profondeur et 60 cm de diamètre.
>
> 3- Les Mines sont responsables de l'exécution de l'Arrêté.
>
> 4- Les responsables des infractions seront poursuivis, concessionnaires, employés ou ouvriers.

Les états annuels des accidents montrent le peu d'efficacité de tels Arrêtés ou Règlements.

Les accidents, "inhérents à la périlleuse industrie des mines", sont dûs, en plus des cause déjà évoquées, à "la mauvaise disposition des échelles", au fait qu'elles soient verticales et non obliques – voir plus haut –, au non respect de l'Arrêté indiqué – dans ce cas, l'Ingénieur en chef des Mines préconisera, conformément à l'Arrêté, de poursuivre la Direction de la Mine et les deux ouvriers rescapés (1854)!

La conclusion des rapports est souvent la même : pas de poursuite contre la Compagnie. "Ce malheureux événement est de la catégorie de ceux que les soins et la prudence ne suffisent pas toujours pour éviter." (1852)

Et d'une mine à l'autre, quelle différence !

Un rapport de 1850 signale qu'aux mines de Singles, Canton de Tauves (Puy-de-Dôme), les exploitants se contentent de puits de dix mètres de profondeur et de galeries mal boisées partant de ces puits.

Ils les abandonnent dès que le manque d'air ou l'éloignement du puits rendent l'exploitation difficile. Ils creusent un autre puits plus loin !

Déjà, durant la Révolution de 1789, certains exploitants de Brassac-les-Mines ou de Ste-Florine (Haute-Loire) pratiquaient ainsi.

Le résultat est évident : des réservoirs d'eau multiples, prêts à crever au premier coup de pioche, surtout que cette mine se situe au fond d'une vallée. L'Ingénieur demande un contrôle sur la mine, mais limité : le Concessionnaire ne peut faire trop de frais car ses débouchés sont limités.

Les accidents dévoilent parfois la lâcheté et le courage des hommes. Le Ministre de l'Intérieur présente alors un rapport circonstancié au Roi, qui attribue des médailles d'honneur. Si ces rapports nous apportent d'utiles renseignements, ils sont surtout l'occasion d'un débordement de lyrisme et de paternalisme. La légende du mineur se construit.

En voici un exemple.

> "... Le 2 février suivant (1842), un funeste événement est arrivé aux mines de houille de la Taupe, commune de Vergongheon, département de la Haute-Loire.
>
> Un mineur, le sieur Maigne, se laissa tomber dans l'un des puits de cet établissement. Ce malheureux rencontre dans sa chute un échafaudage qu'on avait dressé à 160 mètres au-dessous du terrain pour effectuer des réparations, et où travaillaient deux autres mineurs, les

sieurs Domas et Barthomeuf. Ebranlé par le poids du sieur Maigne, l'échafaud s'écroule, entraînant le sieur Domas. Quant à Barthomeuf, il saisit une planche et s'y tint suspendu pendant longtemps ; mais enfin, épuisé de fatigue, il fut forcé de lâcher prise et de se laisser aller dans le puits dont la hauteur était encore de 24 mètres.

Les sieurs Maigne et Domas ont été retirés morts ; Barthomeuf se serait infailliblement noyé sans les prompts secours que lui apporta le sieur Jalat (Jean), maître mineur qui montra, en cette circonstance, autant de courage que d'humanité.

Ce brave citoyen, après avoir arrâché à la mort une des trois victimes, ne voulut pas quitter le lieu de cette triste scène qu'il n'eût retrouvé le corps des deux autres ; résultat qu'il n'obtint qu'en épuisant l'eau.

D'après l'exposé qui précède, j'ai l'honneur de vous demander, Sire, l'autorisation de décerner, au nom de Votre Majesté, une médaille d'honneur en argent au sieur Jalat".

Le Tribunal Civil de Brioude (Haute-Loire) traitait les plaintes des mineurs de Ste-Florine, Vergongheon et Frugères-les-Mines. (voir introduction)

Les minutes des procès décrivent très précisément les accidents. Voici quelques cas :

– Le 21 novembre 1864, un jeune se tue en tombant dans le puits. Il s'était approché du bord 2 fois avec une lampe pour voir si une benne pouvait le remonter. La 3e fois, il s'était approché sans lampe. L'accident est attribué à "imprudence et étourderie" de la part de la victime. Le plaignant – le père – est débouté. (Mines de houille de Ste-Florine)

– Le 16 septembre 1868, un jeune de 14 ans se noie dans le puisard. L'enquête montre que l'accident est dû à une erreur de signaux sonores entre le fond et le jour, qui entraîna une fausse manœuvre du receveur du jour dans la conduite de la machine. Le Tribunal déclare la Compagnie responsable mais réduit la somme demandée de 4 000 F à 1 000 F. (Mines de Brassac) (11).

– Le 5 février 1880, un mineur se blesse à la main droite avec "l'un des fils de fer composant un câble en mauvais état", lequel fil lui traversa la main de part en part. En 1882, il obtient 2 500 F d'indemnités avec intérêts au jour de la demande. Il demandait 15 000 F. (Mines de plomb argentifère d'Aurouze).

– Le 16 janvier 1881, un mineur qui travaillait dans le puits sur un échafaud, sous une benne montante reçut sur la tête et sur le corps 2 chaînes de 80 cm, munies de crochets. Un apprenti assurait ce jour-là la manœuvre, par suite de l'absence du mécanicien. La benne se coinça et au lieu de revenir en arrière pour la dégager, l'apprenti accéléra le mouvement d'ascension, ce qui rompit les deux chaînes.

A peu près écrasé et précipité dans le puisard au fond du puits, il fut ramené au dehors ne donnant plus signe de vie et avait de graves blessures à la tête.

"...après être resté une demi-heure environ au fond du puits, comme mort et tout mouillé, ...[il] fut ramené sur le carreau de la mine ; [...] ce fut un des ouvriers travaillant avec [lui] qui le fit remonter, exigea qu'on descendit une benne, et remonta le corps inerte ..., qui fut mis sur le carreau de la mine et laissé ainsi tout mouillé par un froid intense pendant que le même ouvrier allait dans 2 des villages voisins chercher un matelas ; ... la Compagnie d'Aurouze employait près de 200 ouvriers et n'avait point de poste de secours ; ..."

Résultat, il "... a tout le côté gauche du corps atrophié et paralysé, ... il est tourmenté par des maux de tête et des troubles nerveux incessants, de telle sorte qu'il est incapable désormais de se livrer à aucun travail, et de soutenir son existence et celle de sa famille, de sa femme et de ses 3 enfants dont l'aîné a 9 ans".

La Compagnie, qui avait reconnu sa responsabilité, fut condamnée en 1884 à 10 000 F de dommages-intérêts, moins les sommes qu'elle avait déjà versées. (Mines de plomb argentifère d'Aurouze).

Laurent DOUSSIN

Prochain article : Les dangers de l'éclairage : Le grisou.

(8) Recette : Partie de l'orifice du puits, au fond ou au jour, où les produits de l'extraction sont expédiés dans le puits ou reçus au jour. Avec les cages guidées, c'est l'entrée de "l'ascenseur". L'ouvrier qui commande la recette est le receveur, du jour ou du fond.

(9) Puisard : sous la dernière recette du fond, au plus bas niveau du puits, un bassin recueille les eaux de ruissellement. La pompe qui assure l'exhaure, c'est-à-dire l'évacuation des eaux hors de la mine est branchée dedans.

(10) D'après Georges Stell, en 1883 "Dans le département du Pas-de-Calais, pour surveiller : 1° 23 concessions de houille comptant 58 fosses exploitées et 25 000 ouvriers disséminés sur plus de 60 000 hectares et 92 communes ; 2° 110 exploitations de carrières souterraines, 593 exploitations à ciel ouvert ; 3° trois usines métallurgiques, 4 hauts-forneaux, 27 fours à raffiner les métaux, 915 établissements industriels renfermant 4 186 appareils à vapeur (non compris les chemins de fer et la marine) ; 4° pour faire l'enquête sur 482 accidents, dont 43 ayant entraîné la mort, le personnel se compose de deux ingénieurs à Arras et de deux gardes-mines, l'un à Arras, l'autre à Boulogne. La situation est partout aussi défectueuse, dans le Nord, dans la Loire, dans le Midi." p. 98

(11) En 1865, le salaire moyen par jour a été estimé dans la Loire à 3.18 F. C'est un des meilleurs de France. Pour 300 jours de travail par an grand maximum, cela fait 954 F.

SOURCES

Accidents arrivés dans les mines : actes de courage et de dévouements. – in : Annales des Mines, 4e série, vol. 12, 1847, pp. 749-766.

CAULIER-MATHY, N. – La Modernisation des charbonnages liégeois pendant la première moitié du XIXe siècle. – Paris : Les Belles Lettres, 1971. – 308 – 8 p. – (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège ; 192).

CHICORA, L.C.A. ; DUPONT, Ernest. – Nouveau code des mines. – Bruxelles : A. Decq, 1846.

COMBES. – Description d'une machine à descendre les ouvriers dans les mines. – In : Annales des Mines, 4e série, vol. 7, 1845, pp 323-331 et planches.

GUIOLLARD, Pierre-Christian. – Les Chevalements des houillères françaises de 1830 à 1939. – 1989. – 254 p. : ill. en noir. – ISBN 2-9502503-2-7.

HERON DE VILLEFOSSE, A. M. – De la richesse minérale. – Paris : Levrault (Tome 1), puis Imprimerie Royale, 1810-1819. – 3 vol. (593, 559, 538 p.) + 1 atlas (63 pl.)

LAGRU, Dominique. – [Cahiers autobiographiques : 1873-1960]. – Ecomusée de la Communauté Urbaine Le Creusot Montceau-les-Mines, 1974. – 125 p. : photogr.

MALOT, Hector. – Sans famille. – Paris : Le Livre de poche, 1990. – (Jeunesse ; 69). – ISBN 2-01-016340-0. – Seconde partie, p. 30 - 128.

PHILIPPE, André. - Michel Rondet. – Saint-Etienne : Le Hénaff, 1980. – 270 p. – ISBN 2-86502-020-7.

Mines, carrières et mineurs

In : Lithos / Editions Serre. – Nice : Editions Serre, 1980- . – ISSN 0290-3458.

Prends la suite de : Minéraux & Fossiles. – ISSN 0335-6566.

PIOT. – Mémoire sur l'exploitation des mines de houille aux environs de Newcastle sur Tyne. – In : Annales des Mines, 4e série, vol. 1, 1842, pp. 117-275 et planches.

PLESSY, Bernard ; CHALLET, Louis. – La Vie quotidienne des mineurs au temps de Germinal. – Hachette, 1984. – (Littérature). – 339 p. – ISBN 2-01-009272-4.

REUMAUX. – Questions se rapportant à la montée, à la descente et à la circulation des ouvriers mineurs, spécialement question des parachutes et des recettes. – In : Bulletin de la Société de l'Industrie Minérale, 1889, Tome III, 3e livr., pp. 733-807.

SIMONIN, Louis. – La Vie souterraine ou Les Mines et les mineurs : 1867. – Rééd. en fac-sim 1867. – Seyssel (01) : Champ Vallon, 1982. – 306 p. – (Collection milieux). – ISBN 2-903528-14-4

STELL, Georges. – Les Cahiers de doléances des mineurs français : chambre syndicale des ouvriers mineurs de la Loire. – Paris : Le Capitaliste, 1883. – XIII -127 p.

WAROCQUE, Abel. – Description d'un appareil destiné à faire descendre les ouvriers dans les mines. – In : Annales des Mines, 4e série, vol. 7, 1845, pp. 333-346 et planches.

ZOLA, Emile. – Germinal. – Le Livre de poche, 1993. – 538 p. : ill. photogr. – ISBN 2-253-00422-7.

Archives départementales de la Haute-Loire : Registres 3 U 6, 94 W 263.

Archives départementales du Puy-de-Dôme : Dossier S 042.

DENIS ET ARISTIDE BUCKMASTER

VIE ET MORT D'UN RESEAU DE RESISTANCE DANS LE SUD-SAUMUROIS

Le 19 mars 1943, un Lysander, avec à son bord Jean Moulin, se pose à Melay (Saône-et-Loire). Qui, dans les petites villes de Montreuil-Bellay et de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), maintenant habituées, comme tant d'autres en France, à une Occupation sans histoires, pourrait penser que se met alors en marche une mécanique qui va bientôt impitoyablement broyer des vies, briser des familles ? Il y a bien le camp de concentration de la route de Loudun, à la sortie de Montreuil – appelé parfois par euphémisme "Centre de Séjour Surveillé" – avec ses miradors et sa double enceinte de barbelés électrifiés derrière laquelle l'Allemagne, ou Vichy, on ne sait pas trop, enferme depuis juin 40 toutes sortes d'individus, mais ce ne sont pas des gens "du coin". Et, en cette année 43, qui plaindrait les nomades que l'on y a parqués par familles entières ? Le Sud-Saumurois, comme le reste du pays, attend la fin d'une guerre qui lui semble si lointaine, si incertaine, une guerre qui n'est même pas la sienne.

Pourtant, le 27 mai, a lieu à Paris la réunion plénière du Conseil National de la Résistance (C.N.R.) présidée par Jean Moulin. Est décidée, en particulier, l'institution de Comités de Libération dans les départements, comités destinés à coordonner localement l'action de la Résistance. Certains hommes commencent à croire que l'Allemagne n'est pas invincible, surtout depuis la capitulation de Von Paulus à Stalingrad, le 2 février. Pour la première fois, Hitler était vaincu et l'espoir renait.

Le recrutement des hommes

L'un de ces Comités est constitué en Anjou. Il s'appelle Denis et Aristide "Buckmaster", du nom du Colonel Mauride J. Buckmaster de l'état-major britannique. De 1940 au débarquement, la section française du "Special Operation Executive" envoie en France 95 missions qui forment les réseaux "action Buckmaster" ou "action Buck". Ils compteront jusqu'à 10 000 membres dont 5 000 seront déportés.

Plusieurs documents, rédigés après la Libération, évoquent la naissance du comité saumurois :

– Un article de *La Nouvelle République du Centre-Ouest,* daté du 28 juin 1945 :

> "Quand, en 1943, l'armée secrète fut créée en France sur les instructions du Chef de la France Libre, par la fusion des groupes de résistance Francs-Tireurs, Libération, Ceux de la Résistance, Combat, etc... le capitaine Royer prit la direction de l'organisation militaire clandestine en Anjou. (...)"

– Un rapport du Capitaine Viala, Commandant de Compagnie de Gendarmerie, daté de Saumur le 10 janvier 1945 :

> "(...) le Capitaine Royer, commandant la Section de Gendarmerie de Saumur, mettait sur pied, avec l'aide de M. Renard, Sous-Directeur du Centre de séjour surveillé de Montreuil-Bellay, un groupe de résistance chargé plus particulièrement d'assurer la protection et l'organisation des opérations de parachutage, ainsi que le stockage et l'entretien des armes réceptionnées. (...)"

Le Capitaine Royer chef du réseau saumurois.

Le parachutage des armes

Cinquante ans après, il est difficile de savoir combien de fois les hommes se rendent sur les différents sites choisis par les responsables. Marcel Hervot, dans son journal rédigé à son retour des camps, note six sorties nocturnes, nombre vraisemblable. Le plus souvent, c'est une fausse alerte. Sans doute les lumières du camp de nomades, proche du site, inquiètent-elles, au moins une fois, le pilote qui préfère rebrousser chemin. René Marnot, dans son ouvrage *Ma ville sous la botte,* publié en 1947, parle de ces parachutages manqués :

> "Plusieurs fois, le message : «Mourir pour la patrie est le sort le plus beau» fut passé à Londres. L'équipe allait sur le terrain. L'avion passait mais ne lâchait rien. (...)

Les armes arrivent enfin. Le 25 juillet, comme l'écrivent la plupart des commentateurs après la Libéra-

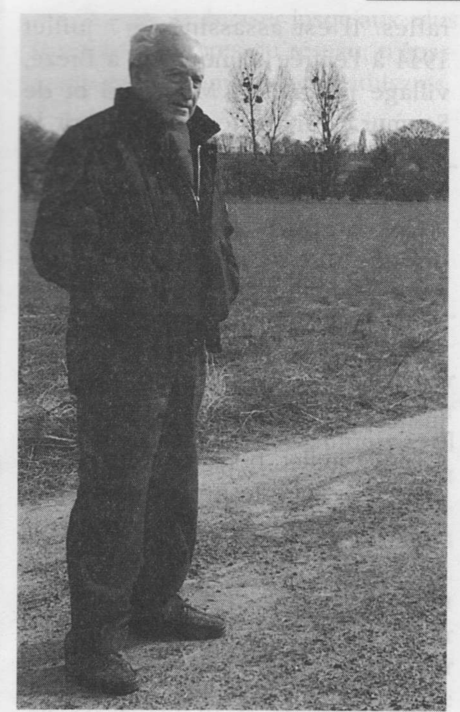

Pierre Deschamps, le seul survivant, sur le site du parachutage.

tion ? Plutôt dans la nuit du 13 au 14, comme le rapportera dans *La Nouvelle République,* le 13 juillet 1963, pour le vingtième anniversaire de l'événement, René Rigaudeau, l'un des hommes qui avait réussi à échapper aux arrestations :

"A 21 heures, nous sommes partis à bicyclette. Au carrefour de la route de Brossay à Montreuil, nous avons tourné à gauche en direction de Montfort. La nuit tombait. A deux kilomètres du carrefour, nous nous sommes arrêtés. Sur les lieux, des camarades étaient venus de Montreuil-Bellay, et quelques autres que je ne connaissais pas. En fait, nous n'aurions pas dû nous connaître du tout pour diminuer les risques.

"Les heures passaient. La nuit était belle. Elle ne suffisait pas à calmer notre inquiétude devant le silence impressionnant qui régnait sur la plaine.

"Tout à coup, un ronflement de moteurs d'avion se fit entendre. Il était 2 h 20. Quelques secondes plus tard, la silhouette noire d'un avion qui se détachait sur le ciel clair, passa à basse altitude en suivant la direction Saumur-Doué. Nous avions balisé le terrain avec trois lampes de poche posées sur le sol, en ligne droite. Invisibles du sol, elles permettaient au pilote de connaître le «dropping zone» (zone d'atterrisage). L'avion vira, passa au-dessus de nous, fit un grand tour et repassa. Trois fois de suite il tourna. La troisième fois, il commença à lancer ses containers, des cylindres suspendus à des parachutes. Le spectacle était grandiose, il y en avait huit."

Tout est alors entassé dans la C4, la camionnette Citroën de Guy Lacaze, boucher à Montreuil. La plupart des membres présents étaient venus de leur côté en voiture, une Delage. Deux voyages s'avèrent nécessaires pour transporter les 1 200 kg d'armes récupérées.

Le 8 octobre 1945 dans *Le Courrier de l'Ouest,* A. Girouard rappelle la suite de l'opération :

"Les divers chargements furent entreposés au domicile de Pierre Deschamps où les équipes arrivaient vers 5 h du matin. Mais la curiosité aidant, nos F.F.I. avaient hâte d'arracher le secret à ces containers. L'un d'eux fut ouvert, déversant mitraillettes et munitions. Au lendemain, était renvoyé l'inventaire général du parachutage, en présence de Renard, du chef de brigade Letort, de Pierre Deschamps, de Roger Ardrit et d'Eugène Deschamps. Le détail était de 70 mitrailleuses, 6 colts, 1 200 cartouches, chargeurs et accessoires, grenades F.I., explosifs, plastiques, mélinite, détonateurs, mèche lente, cordeau, etc..., des vivres de réserve : chocolat, sucre, café, cigarettes, etc."

Mais la cachette n'est pas sûre car les Allemands garent parfois leurs véhicules dans la grande cour de Pierre Deschamps. Aussi, dans la nuit du 26 au 27 juillet, le camion du camp de nomades, conduit par Marcel Hervot, transporte-t-il le dangereux trésor de guerre au Puy-Notre-Dame, à sept kilomètres de Montreuil, où elles sont enterrées dans une cave à champignons de Jules Raimbault. Les hommes, dans l'euphorie de leur réussite, ne peuvent résister au désir d'essayer des armes et s'amusent à tirer sur les murs du souterrain.

Les arrestations

Le premier arrêté du réseau est le Capitaine Royer. Dans la soirée du 17 septembre, il se rend à une convocation de l'Occupant, sans soupçonner le piège dans lequel il se fait prendre. Le second, peu de temps après, est Louis Ancelin, ex-procureur de la République qui a refusé de prêter serment lors de l'instauration du Régime de Vichy. Tous deux sont affreusement torturés Hôtel Mayaud, à Saumur, siège local de la Kommandantur. Puis, aux pre-

Carte de la région de Montreuil et de Doué.
❶ Site de l'atterrissage. ❷ Cache aux armes chez Pierre Deschamps. ❸ Cache aux parachutes dans un grenier. ❹ Cache aux armes dans une cave de Jules Raimbault. ❺ Le camp de concentration de nomades.

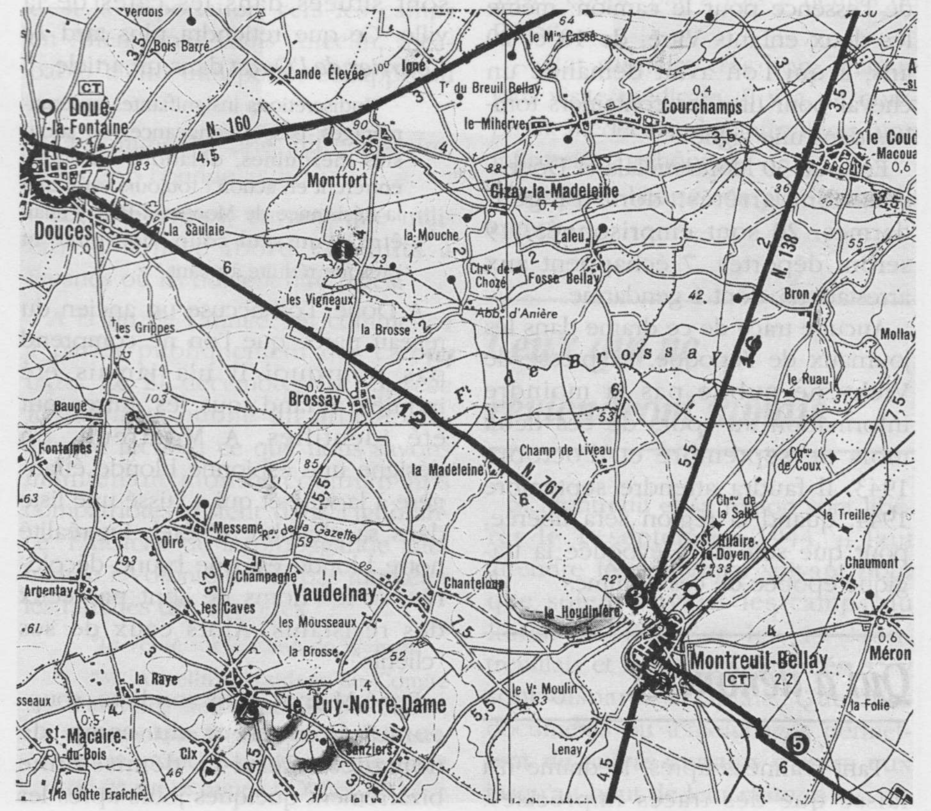

mières heures du 18 septembre, c'est le tour de Jean Renard, sous-directeur du camp de nomades de Montreuil. Il loge, avec d'autres membres du personnel, dans un bâtiment qui borde la route nationale, en dehors de l'enceinte de barbelés. Il est violemment arraché de son lit.

Au cours de la nuit suivante, Jules Raimbault, Pierre Deschamps et Marcel Hervot sont appréhendés chez eux. Eugène Deschamps, le père de Pierre, Roger Ardrit, tous deux de Montreuil, et Augustin Bégault, de Doué-la-Fontaine, échappent aux arrestations; le premier parce qu'il ne couche pas chez lui, les deux autres en se sauvant par l'arrière de leur propriété. Le lendemain, la Gestapo retient dans leur caserne tous les gendarmes des deux brigades de Montreuil et de Doué – seul le chef Letort s'est sauvé la veille au soir –; tous sont relaxés peu après, sauf le chef Boissée de Doué, Boulmé, Lherbette et Passebon, de Montreuil.

Trois semaines plus tard, dans la nuit du 8 au 9 octobre, c'est une nouvelle rafle, beaucoup plus importante que la première. Elle touche tous les hommes qui ont participé de près ou de loin à la réception et au camouflage des armes. Même Gaston Amy, l'ancien maire de Montreuil, âgé et malade et Lucien Dutin, garagiste à Doué, qui n'ont que donné de l'essence pour le camion; même les deux enfants Vitré, de 18 et 20 ans, à qui l'on avait demandé un cheval pour tirer les containers tombés dans une vigne.

En tout, 30 Montreuillais et Douessins sont arrêtés, dont 14 gendarmes. 20 sont emprisonnés, 19 seront déportés. 7 échappent aux arrestations, dont 1 gendarme.

Aucune trace de ce drame dans les journaux de l'époque. La presse de Vichy ne publie pas la moindre information au cours de ces deux mois de septembre et d'octobre 1943. Il faudra attendre septembre 1944, quand la région sera libérée, pour que soit enfin évoquée la tragique épopée de ces hommes.

Qui a dénoncé ?

Tant d'années après, le drame n'a laissé que des traces imprécises.

Jean Renard, responsable pour le Douessin et le Montreuillais.

Restent les rumeurs de l'époque, rumeurs non fondées qui ont la vie dure. Il y a surtout tout ce que personne n'a jamais su.

La version la plus souvent entendue dans la région est celle de la présence d'Allemands dans la cave aux armes de Jules Raimbault. On boit plus que de raison et l'on se vante. Le lendemain, ce sont les arrestations. Parfois les confessions sont situées dans les cafés de la ville. Ce que retiendra plus tard *Le Courrier de l'Ouest* dans un article :

> "Indiscrétions insignifiantes ou commérages, basses vengeances ou jalousies mesquines, délations ignobles, entrèrent en action : toujours est-il que la Résistance de Montreuil-Bellay allait être, d'un seul coup, décapitée et presque réduite à néant."

A Doué, l'on accuse un ancien du réseau parce que l'on ne comprend pas pourquoi il n'a jamais été inquiété quand tous les autres ont été identifiés. A Montreuil, on désigne une espionne blonde étrangère à la ville et qui a laissé une liste dans sa chambre d'hôtel. En réalité notre blonde est une brune décolorée, et les noms ne sont pas ceux des résistants. Alors ceux de ses "clients" ?

René Marnot, dans son livre, soupçonne le docteur du camp de nomades. Celui-ci démissionne bizarrement quelques jours après les rafles. Il est assassiné le 7 juillet 1944 à l'entrée d'une cave, à Brézé, village proche de Montreuil et de Saumur. "Par un terroriste", écrit le journal qui travaille encore pour Vichy; lire aujourd'hui "résistant".

Un rapport de gendarmerie désigne une autre coupable : une jeune Montreuillaise surprise, le soir des arrestations, à parler à un soldat allemand à proximité de la gendarmerie. Traduite devant la Cour de Justice, elle est aussitôt emprisonnée.

Le 17 juillet 1945, *Le Courrier de l'Ouest* évoque le procès d'un Montreuillais âgé de 25 ans, franc-garde à la milice. Reconnu coupable d'avoir livré ses propriétaires, Aristide Ardrit et son fils Roger, il est condamné à 12 000 francs d'amende, à 2 ans de prison, 10 ans d'indignité nationale et 10 ans d'interdiction de séjour, en Maine-et-Loire et départements limitrophes.

Il est facile d'accuser des gens que l'on connaît, et que l'on n'aime pas; chacun ne cherche souvent midi qu'à sa porte. Les responsabilités des dénonciations sont aussi à chercher ailleurs, et non pas seulement dans le Sud-Saumurois. René Marnot, membre du réseau saumurois et lui aussi déporté, est précis dans *Ma ville sous la botte :*

> "L'origine initiale de toutes ces arrestations des Résistants de l'ouest et du sud-ouest de la France, vient de la lâcheté d'un traître. Officier à Bordeaux, furieux d'avoir été supplanté dans un commandement régional de l'Armée secrète au moment de la fusion des groupes de résistance, il passa à l'ennemi. Sa lâcheté coûta la vie à des centaines de patriotes français. Elle ne lui profita pas beaucoup car son exécution ne tarda guère."

Le témoignage de Louis Ancelin, l'ancien Procureur de la République, est lui aussi lourd d'amertume. Selon lui, et René Marnot le confirme, le Capitaine Royer, savait dès le 7 septembre que l'Occupant était en possession d'une liste de noms. Le Sous-Préfet avait été averti par le Major Holzapfel, commandant de la place de Saumur, que son Officier de Police était menacé. Pourquoi le Capitaine Royer est-il resté à son poste ? Pourquoi n'a-t-il pas prévenu ses compagnons ? Lui-même est arrêté le premier, ce 17 septembre. La terrible machine se met alors en

branle, qui va écraser jusqu'aux plus lointains membres du réseau, n'épargnant pas les simples sympathisants.

La prison et la déportation

Si Jean Renard, responsable pour le Sud-Saumurois, passe d'abord par la Kommandantur de Saumur où il est torturé, les autres Montreuillais et les Douessins sont conduits directement dans la prison du Pré-Pigeon à Angers. Tout au long de l'automne, les épouses et les mères s'y rendent le jeudi pour essayer de voir leur mari ou leur fils, mais cela ne leur sera jamais possible. Un article de presse évoque ces vaines visites :

> "Je vois le lent cortège de toutes ces malheureuses ployant sous des colis trop lourds, des colis où elles ont mis le meilleur de leurs provisions. Où elles auraient voulu mettre leur cœur.
>
> "Le Pré-Pigeon ! Quelles sombres impressions il a laissées en nous ! Impression de désespoir le premier jeudi, car on a peur d'apprendre. D'apprendre le pire... Qu'a-t-on fait du prisonnier ? Impression d'angoisse lourde les jeudis suivants... Je vois cent femmes, cent cinquante devant la porte principale de la prison. Elles attendent trois heures, quatre heures durant..."

Les seuls liens fragiles sont assurés par des billets, le plus souvent rédigés au crayon à papier sur des feuilles très légères cachées dans la nourriture qu'il est permis de porter, ou dans le linge récupéré pour être lavé. Nicole Lapie m'a communiqué tous ceux envoyés par son père Daniel Deslandes à sa mère, soit une vingtaine de mots plus ou moins longs.

Ainsi, ce message non daté :

> "Ne pas mettre de tabac, ni de boîtes en fer soudées. Tu ne mettras pas de biscottes dans le prochain, nous en avons pas mal d'avance, ainsi que du sucre. Mettre un pain de plus. N'oublie pas le bidon."

Celui-ci, du 8 décembre 1943 :

> "Aujourd'hui anniversaire du dernier jour de tranquillité. Dire que voilà 2 mois que nous sommes à l'ombre; ça a tout de même assez vite passé; maintenant reste à savoir combien de temps y serons-nous encore car on ne nous dit rien et on ne s'occupe pas plus de nous que si nous n'étions pas là..."

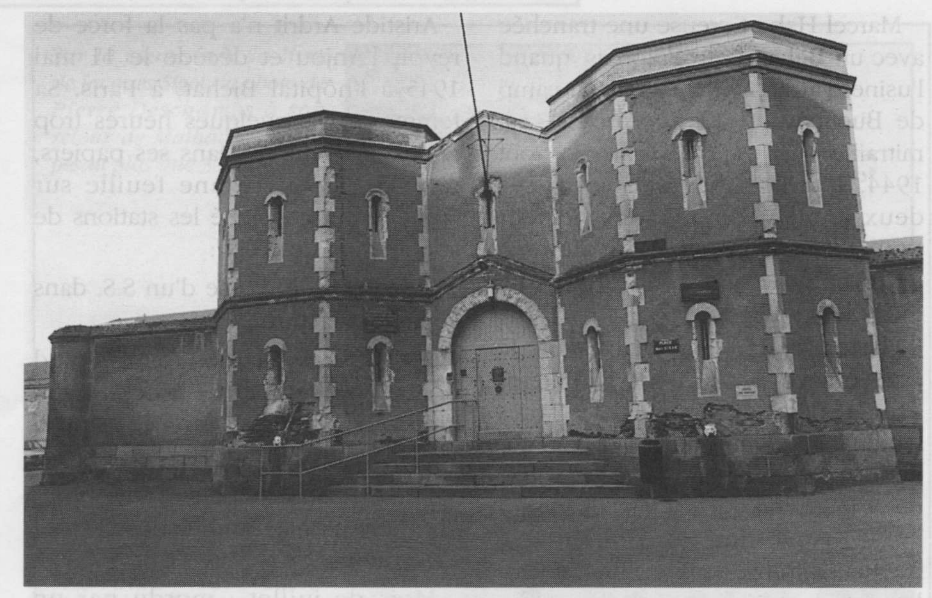

Prison du Pré-Pigeon à Angers.

Extrait d'une lettre, elle aussi non datée, adressée à son épouse par Gaston Bonnefond :

> "... Et surtout, dis-moi si les Russes approchent de Berlin..."

Le 23 décembre, les prisonniers quittent Angers pour le camp de Royallieu à Compiègne. Ils sont entassés dans des wagons à bestiaux, attachés deux par deux par des menottes, surveillés par des hommes armés. Le 20 janvier 1944, c'est la déportation vers les camps en Allemagne. Louis Ancelin, incapable d'être transporté, échappe au voyage.

Là commence une autre histoire, hélas trop connue.

Les gendarmes, en tant que militaires, sont d'abord conduits à Fresnes où ils doivent être jugés.

A la fin de l'année, on commence à parler publiquement des camps nazis. Le 21 décembre, *La Nouvelle République* publie un article qui, avec le recul et ce que nous savons maintenant montre combien nos compatriotes restent dans l'ignorance. Efficacité de la propagande allemande ? Volonté de ne pas inquiéter les familles des déportés ? :

> "La vérité sur le camp de Weimar.
>
> "M. Ancelin, président du Comité d'entraide aux déportés politiques, communique plusieurs notes qui mettent au point ce qui, jusqu'à présent, a été dit sur ce camp : (...)"

Je reprends ici seulement les principales idées :

– le camp se développe sur 8 km. 30 à 40.000 hommes dont plus de la moitié de Russes.

– costume de drap artificiel.

– une couverture pour deux.

– la ration de pain doit varier entre 250 et 300 g par jour, au lieu de 450 g, comme annoncé.

– par jour : le pain et deux soupes (épaisses ou non).

– lever à 4 h 30. Travail de 6 h à 18 h, coupé par 2 fois 2 heures de pause.

– état sanitaire très bon; chaque jour visite médicale. Il y a de nombreux médecins, des infirmières, une infirmerie, un hôpital.

– loisirs : liberté complète (dans le camp).

Ceux qui ne reviendront jamais

Si Montreuil et sa région sont libérés le 1er septembre 1944, il faut attendre le printemps suivant pour que soient ouverts les camps du Reich vaincu. Sur les 19 Montreuillais et Douessins déportés, 15 y sont disparus à jamais. Quelques documents ou témoignages permettent de suivre certains d'entre eux jusqu'au bout de leur martyre :

Marcel Habert creuse une tranchée avec un Belge et un Polonais, quand l'usine d'armement Gustloff du camp de Buchenwald où il se trouve, est mitraillé par les Anglais, le 24 août 1944. Il a le réflexe de sortir ses deux jeunes compagnons de leur trou et les plaque contre un arbre en les protégeant de son corps. Une rafale lui cisaille le buste.

Gaston Bonnefond meurt dans le train qui l'évacue de Dora. Enterré avec 155 autres victimes de toutes nationalités dans une fosse commune le long de la voie, près de la gare de Wintermoor, il est ensuite inhumé dans le cimetière du bourg. Aucun des corps n'a été individuellement identifié.

Pierre Deschamps revoit Guy Lacaze à Mathausen. "*Dans les premiers jours de mai 1945, les Allemands nous ont repliés sur Mathausen. Ils nous ont rassemblés sur la grande place, en vue de la douche pour la désinfection. C'est là que j'ai retrouvé Guy Lacaze. Il se vidait littéralement, victime de la dysenterie, et il tremblait de tout son corps tellement il était faible. Nous nous sommes perdus de vue dans les baraquements. Il est mort entre le 1er et le 5 mai.*"

Daniel Deslandes est libéré par les Russes alors qu'il est interné dans un camp proche de Dresde. Il est ensuite refoulé vers la Tchécoslovaquie avec ses 500 compagnons de misère. Il ne reviendra jamais et, malgré de longues recherches, son épouse ne saura jamais rien d'autre sur lui.

Rien sur Gaston Amy, ancien maire de Montreuil, Joseph Bernard, directeur du camp de nomades, Armand Bidault, Altève Boissée, Octave Boulmé, Lucien Dutin, Marcel Lherbette, Jules Raimbault, Jean Renard, Jean et Paul Vitré. Tous disparus sans laisser de trace, tels les marins perdus en mer, dans l'immensité indifférente des camps.

Ceux qui revoient la France

Ils sont quatre à revenir de l'Enfer, quatre de Montreuil-Bellay, aucun de Doué-la-Fontaine :

Aristide Ardrit n'a pas la force de revoir l'Anjou et décède le 11 mai 1945 à l'hôpital Bichat, à Paris. Sa femme arrive quelques heures trop tard à son chevet. Dans ses papiers, celle-ci découvre une feuille sur laquelle il a consigné les stations de son chemin de croix :

"19 coups de crosse d'un S.S. dans l'épaule. Fracture.

23.1, block 51 : coups de pied donnés par le chef de block et son aide, un Polonais, dans le ventre. Deux hernies.

7 mars : un érysipèle et une broncho-penumonie. Ambulance. Revier (1) 31 jours.

Mois de juillet : mordu par un chien S.S.. Jambe droite déchiquetée.

15 avril 1945 : broncho-pneumonie et rhumatismes, arthrite déformante avec paralysie partielle côté droit.

Dentier brisé par les coups reçus : Gestapo S.S., kapo et de son aide polonais."

Marcel Hervot meurt le 4 octobre 1947, deux ans après son retour dans sa ville. Ginette Huet, sa fille, a conservé sa carte de rapatrié :

"Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés.

Carte de rapatrié.

Titre provisoire d'identité.

Vu à Paris, Lutétia, le 21/5/45.(2)

Arrivée en Allemagne : le 24 janvier 1944.

Remboursée, la somme de 2.000 frcs provenant de l'échange de 100 Reichdeuchmarks.

A reçu au centre d'accueil d'Angers, le 20-7-45 : chemise, mouchoirs, pantalon, pull, chaussettes, caleçon. 60 grammes de tabac.

Capote américaine.

Payée à Montreuil-Bellay, la somme de trois mille francs, montant de l'indemnité de déportation.

A perçu le complet civil le 23-08-1945. Le magasinier.

1 canadienne, le 19/2/46.

Vestiaire, le 2/10/46.

Supplément, le 19-12-1946 : gilet de corps, 1 chemise, 1 caleçon, 1 [*paire de*] chaussettes, 1 gilet lapin, 1 imperméable, 1 paire de brodequins."

Lucien Bodin retourne aussitôt en Indre-et-Loire où il résidait avant d'être employé au camp de nomades de Montreuil. Il y décède le 5 février 1976.

Pierre Deschamps reste le seul civil survivant. Il avait 24 ans quand il a été arrêté. Il n'a jamais voulu parler des années de guerre, jusqu'à ce printemps 93. Il m'a beaucoup aidé à rechercher les familles des membres de ce réseau Aristide et Denis Buckmaster et à comprendre.

Dans son édition du 30 juillet 1945, *La Nouvelle République* rend compte d'une émouvante manifestation au Puy-Notre-Dame, organisée par les résistants pour laver l'honneur de Jules Raimbault que beaucoup avaient accusé d'avoir trahi ses compagnons et d'avoir reçu, en échange, une importante somme d'argent :

"... Il [Eugène Deschamps, le père de Pierre] rendit un hommage mérité à la mémoire de Jules Raimbault chez lequel la Gestapo découvrit un des plus forts dépôts d'armes parachutées de la région. Il s'éleva contre l'infamie de ceux qui essayèrent de salir la mémoire de ce patriote. Il fit table rase des soupçons qui pesaient sur lui et rappela dans quelles circonstances il fut arrêté. Jules Raimbault fut vendu par un de ses compagnons martyrisés, mais n'avoua jamais lui-même la cachette des armes qu'on lui avait confiées. Il importait que cette réhabilitation fût faite publiquement..."

En conclusion

Est-il trop tard, cinquante ans après, pour remuer des cendres non encore éteintes pour tous ?

Oui, si l'on considère que la quasi totalité des acteurs a disparu.

Non, pourtant,

(1) Revier : nom donné à l'infirmerie dans les camps nazis.

(2) Date de son arrivée à Paris. L'hôtel Lutétia, qui fut Kommandantur pendant l'Occupation, est maintenant le point de ralliement des rapatriés des camps qui y passent une rapide visite médicale et une radio des poumons.

– parce que les mêmes questions de tous ceux qui n'ont jamais rien su, restent posées,

– parce que les écrits de l'époque se trompent souvent, rédigés presque toujours par des personnes extérieures aux événements, ou éloignés de ceux-ci quand ils se sont produits,

– parce qu'il m'a suffi de partager l'émotion des familles des disparus et celle des survivants, apprenant que l'on reparlerait, enfin, de ce drame qui a bouleversé définitivement leur vie, pour comprendre qu'il n'est pas trop tard.

Dans ces pages, surtout, le désir de réunir, pour la première fois et dans un même hommage, ces hommes qui ont lutté et souffert ensemble, en demeurant pourtant irrémédiablement seuls, face à leur destin.

Jacques Sigot
Montreuil-Bellay,
le 2 novembre 1993

Sur la couverture du livre de Jacques Sigot, la photo de Pierre Deschamps à son retour de Mathausen. Il ne pesait plus que 35 kilos.

Ce texte est un résumé de l'ouvage de Jacques Sigot : "AUTOME 43, MONTREUIL-BELLAY, DOUE-LA FONTAINE, SAUMUR". Editions de la Houdinière, octobre 1993.
Chez l'auteur : 273, rue de la Salle 49260 MONTREUIL-BELLAY. 70 F. franco.

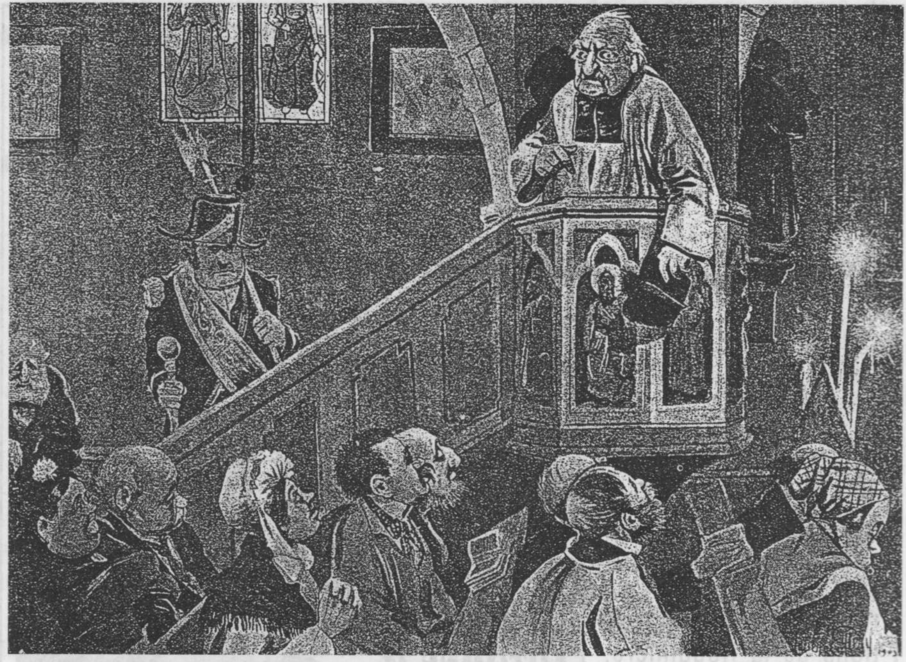

– Oui, mes chers frères, vous vous exposez à la damnation éternelle en confiant vos enfants, ces pauvres âmes, à ces écoles sans Dieu... Dessin de Lucien Emery (L'Assiette au Beurre).

Ecole

Les attaques actuelles contre l'Ecole Laïque ou contre les instituteurs sont toujours les mêmes depuis un siècle : on reproche aux éducateurs de saper l'Etat, le régime capitaliste, la patrie et la religion !...

Ci-dessous, les opinions de Jean Jaurès et de Pierre Bonnoure qui nous semblent un rappel bien nécessaire dans une actualité si chargée d'histoire.

"Si la République, disait-il, se trahissant elle-même, permettait à l'esprit clérical de pénétrer et de s'étendre à nouveau dans l'enseignement des travailleurs, si elle ne lui disputait pas et ne lui arrachait pas peu à peu tous les enfants du peuple ; si l'école, au lieu d'éveiller les esprits à la liberté et, par elle, à la justice, les façonnait à la routine, à la soumission irraisonnée, à l'acceptation passive des formules dictées par les puissants ; si, au lieu d'être le vestibule des temps nouveaux, elle redevenait l'antichambre des servitudes anciennes ; si l'instrument unique de la libération était un instrument d'oppression, alors, certainement, dans les cœurs les plus ardents et les plus nobles, les grands espoirs trompés tourneraient en de déplorables violences. Si donc nous ne voulons pas que la violence aveugle, abominable, d'autant plus abominable qu'elle jette parfois au crime des hommes bons, se mêle aux revendications sociales du

Paul Bert

Ceux qui œuvrèrent pour l'école laïque

Jean Macé

Le désarmement unilatéral

Nos amis de l'U.P.F. (Union Pacifiste de France) nous adressent l'ensemble des motions adoptées lors de leur dernier congrès. Nous publions ci-dessous, à l'attention de nos lecteurs, la motion internationale aux termes de laquelle nous souscrivons pleinement :

"Réunie en congrès les 6 et 7 novembre 1993 à Saint-Chamond (Loire), l'Union Pacifiste de France (UPF) tient à exprimer sa totale solidarité avec les victimes de toutes les boucheries militaires qui ensanglantent notre planète.

La logique de guerre des coopérations militaires, toute industrie et tout commerce basés sur l'armement, produisent toujours plus d'insécurité, de tortures, de blessures et de morts parmi les populations civiles. Les interventions armées sous l'égide des Nations Unies, par lesquelles le Conseil de Sécurité viole la charte fondatrice de 1948, nous ont fait découvrir cette année une nouvelle façon de mourir pour la Somalie : ne sont plus invoqués Dieu, le veau d'or ou le pétrole, mais le pseudo-humanitaire.

L'U.P.F. soutient les initiatives d'interventions civiles par les Organisations non gouvernementales (O.N.G.).

L'éclatement des frontières dans l'ancien bloc de l'Est, au lieu de développer le fédéralisme mondial, n'a été que l'occasion pour les gens en armes de commettre de nouveaux massacres. L'apparition de nouveaux prétendus ennemis permet aux industriels de l'armement et à leurs hommes de main de justifier leurs exactions.

Pour sortir de ce cercle vicieux de la peur de l'autre et des idéologies sécuritaires, l'UPF préconise une rupture totale : le Désarmement unilatéral. La trentaine de pays vivant sans armée, s'ils ne sont pas épargnés par la crise économique, sont au moins préservés de l'horreur de la guerre.

La protection de nos vies passe par la suppression des armes et des armées. Préparer la paix c'est agir concrètement avec tous ceux qui refusent la guerre (objecteurs, déserteurs, insoumis, groupes pacifistes). C'est ce qu'entend développer l'UPF par son engagement toujours plus profond au sein de l'Internationale des Résistants à la guerre."

Nous rappelons également que l'UPF a permis, grâce à son action, le dépôt sur le bureau du Sénat, le 22 avril 1993, de la proposition de loi n°271 relative au Désarmement Unilatéral de la France. Nous devons faire connaître cette initiative qui ne peut aboutir qu'avec l'appui massif de la population...

et laïcité

peuple, il faut avant tout maintenir ou plutôt développer l'enseignement laïque. Il est la seule voie ouverte au progrès pacifique et légal."

Jean-Jaurès

Dans un article paru dans la revue *Europe* en octobre 1959 (Pour l'Ecole laïque), intitulé "La formation historique de l'idée laïque", Pierre Bonnoure conclut :

"L'idée et l'école laïque n'ont (jamais) cessé d'être attaquées et menacées. Devant l'échec de l'assaut frontal, l'adversaire (...) recourt aux manoeuvres obliques, d'autant plus redoutables qu'elles sont plus enveloppées et sournoises. Ayons toujours présente à la mémoire une loi de notre histoire : à chacun de nos désastres, le cléricalisme a relevé la tête et tenté d'égorger l'école laïque, à la faveur du désarroi ; la même loi veut que chaque affaiblissement de l'idéal laïque ait été bientôt suivi d'un affaiblissement de l'esprit démocratique et national : "Que serait la République, s'écriait Jules Ferry (aux délégués sénatoriaux des Vosges le 21 décembre 1890) si elle n'était pas la grande éducatrice de la démocratie ? L'école nationale doit rester l'école laïque, neutre et gratuite, parce qu'elle est l'école nationale. C'est là vraiment notre pilier d'airain".

On demande un nouveau Jules FERRY !

Dessin de Gill. Les hommes du jour 1935.

UNION
DES
ASSOCIATIONS CATHOLIQUES
DE CHEFS DE FAMILLE
14 BIS, RUE D'ASSAS

COMPTE COURANT : GUIRAUD PARIS 1036

LA LÈPRE DE LA LAÏCITÉ

La Coéducation des Sexes et la Gémination des Écoles

La coéducation des sexes par la gémination des écoles a fait, depuis la guerre, des progrès effrayants. C'est la « LEPRE DE LA LAICITE ».

Par milliers se comptent les écoles géminées, c'est-à-dire les couples d'écoles dont l'une réunit grands garçons et grandes filles sous la direction de l'instituteur. l'autre. petits garçons et petites filles sous la direction de l'institutrice...

La coéducation et la gémination sont en effet immorales. Par la promiscuité des filles et des garçons, elle excite leurs sens plus tôt qu'on ne pense, elle enlève aux jeunes filles la réserve et la pudeur et en fait des GARÇONNES dès l'âge de treize ans.

Mais n'oublions pas que l'âge de la scolarité va être prolongé jusqu'à quatorze ans, *et avec lui la promiscuité ;*

Que les cours complémentaires se poursuivent jusqu'à seize ans, *et avec eux la promiscuité ;*

Que la coéducation a été établie dans les collèges et les lycées dans les classes supérieures, *et avec elle la promiscuité* jusqu'à l'âge de dix-sept et dix-huit ans.

La promiscuité se pratique en classe et en récréation, et cela suffit pour que *plus d'une élève soit déjà allée se faire soigner aux Maternités.*

Que sera-ce lorsque, à l'exemple des **Soviets, abominables apôtres de la coéducation**, la promiscuité des sexes se pratiquera dans l'internat et dans la serre surchauffée des dortoirs, après que dans la journée on aura donné à filles et garçons réunis *l'enseignement sexuel avec exercices pratiques* de **pièces anatomiques articulées ?**

N'y a-t-il pas là un plan abominable de déchristianisation par la corruption de l'âme et du corps de la jeunesse ?

Fac-similé partiel d'un tract calomnieux distribué en 1934.

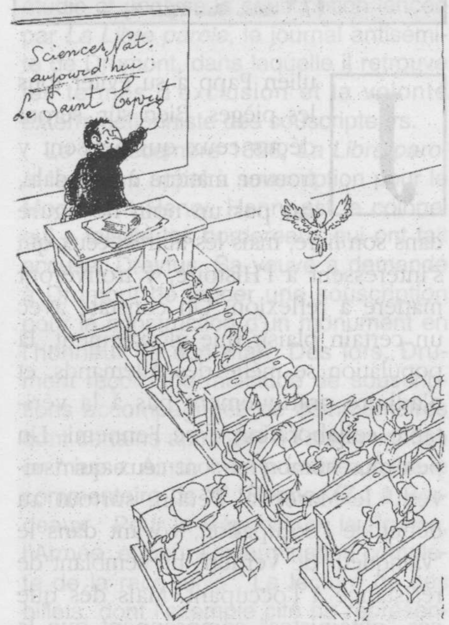

Dessin de Barbe. (cent dessins pour les droits de l'homme 1987).

Révolte des paysans de Normandie

Le texte qui suit est extrait d'un ouvrage du 12e siècle : Chronique des ducs de Normandie *par Benoît de Sainte-Maure. Il nous montre que le peuple a de tous temps souhaité sortir du joug que leurs maîtres leur impose.*

Les paysans, les vilains de toute la Normandie vivraient dorénavant, eux et leurs descendants selon leur propre volonté, sans seigneur. Ainsi plusieurs l'ont juré et ils ont entrepris de le faire ici et là dans tout le pays. Ils ne respecteront plus ni les lois, ni les droits, ni les jugements, ni les ordonnances, mais leur règle commune sera leur plaisir et de faire ce qu'ils voudront.

Car chacun raconte comment la seigneurie les tue. Il n'y en a pas qu'elle n'appauvrisse ou soumette à un mauvais sort. Leurs gains, leurs labeurs, leur nourriture, leurs fatigues, même dans les bonnes années ne les empêchent pas d'être misérables. Tout ce qu'ils gagnent, les seigneurs les en dépouillent : ils ont tout, ils prennent tout, ils mangent tout. Eux n'ont que douleur à longueur d'année. Les autres les font vivre en pauvreté et en douleur, sans avoir pitié. Ceux qui les gouvernent, sénéchal, prévôts et vicomtes leur font dommage et honte. Ils leur réclamnt impôts et tailles sous prétexte de chevauchées, ils leur enlèvent leurs bêtes et souvent pillent leurs maisons. Ils leur tirent de l'argent à propos des chemins et des forêts, des plaisanteries interdites, des rixes, des surprises ; ils leur imposent des corvées pour creuser des biefs, pour les murs et les fossés ou pour faucher leurs prés.

Nous avons été mauvais et fous de courber les cous si longtemps. Car nous sommes des hommes forts et durs, plus endurcis et plus résistants et plus membrus et grands qu'ils ne sont tous ou tout au moins autant. Pour un qu'ils sont, nous sommes cent. En face de nous, ils n'ont ni force ni défense et ils n'en auront jamais. Dorénavant, tant qu'ils vivront et dès que l'affaire sera commencée, ils ne pourront plus exercer de justice sur nous. Si nous avons coeur et courage, nous pourrons avoir largement ce dont on nous a privés et qu'à présent nous ne pouvons nous mettre sous la dent : des cerfs, des sangliers, des daims qu'ils nous laissent voir et nous défendent d'y toucher. Nous pourrons couper des arbres dans les forêts et dans les bois, pour en faire des maisons et des palissades, des cloisons et des portes tournantes ; ils ne pourrons plus nous l'interdire ; ils n'auront plus tous les bons morceaux, ni les chapons, ni les gâteaux, ni les oies, ni les poulets, ni les bons fruits de nos jardins...

(Texte communiqué par Madame Martin-Auger, fidèle lectrice,retraitée de l'enseignement.)

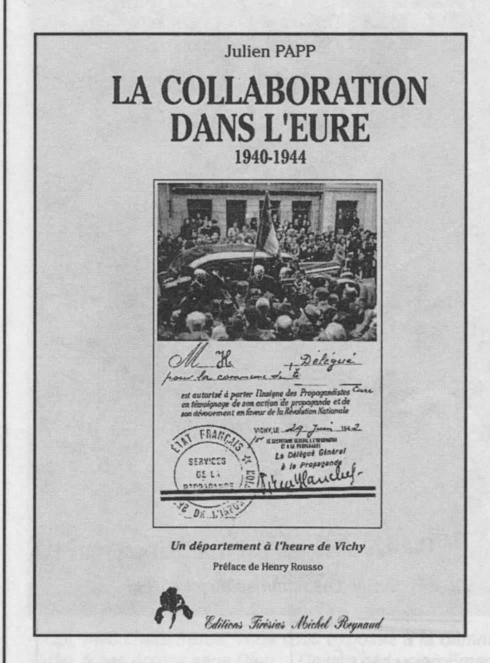

Retracer l'histoire de la "Collaboration" n'est pas une mince entreprise, surtout lorsque l'auteur s'attache à en retrouver les traces dans un espace géographique relativement restreint. Ceux qui ont collaboré avec l'ennemi ou flirté avec le régime de Vichy sont pour la plupart disparus, mais il reste, surtout dans les campagnes, leurs descendants, qui ne sont en rien responsables des agissements de leurs parents – ils en souffrent bien souvent –, et souhaitent gommer de leur mémoire cette si funeste période. D'autres, par contre, espèrent toujours voir la vérité mise au grand jour, non pas forcément pour "régler des comptes", mais plutôt afin de montrer combien la guerre est stupide et génératrice de drames dans la population civile.

Julien Papp a su éviter tous les pièges. Bien sûr, seront déçus ceux qui pensent y trouver matière à scandale, car pas un nom ne figure dans son livre, mais les autres, ceux qui s'intéressent à l'Histoire, y trouveront matière à réflexion. On constate avec un certain plaisir que globalement, la population se méfie des Allemands, et n'adhère pratiquement pas à la véritable collaboration avec l'ennemi. Un peu plus nombreux sont ceux qui "suivent" le Maréchal Pétain, surtout au début de l'occupation, voyant dans le "vainqueur de Verdun" un semblant de résistance à l'occupant. Mais dès que ces "pétainistes" comprennent que la "Révolution nationale" s'inscrit ouvertement dans la collaboration avec le IIIe Reich, ils s'en éloignent alors prudemment.

La présence de l'occupant, la nécessité économique de le cotoyer, d'en vivre, ne préjuge en rien l'adhésion à sa politique. L'auteur a su nous montrer la différence essentielle entre la collaboration apparente et la collaboration effective. Celle qui est vitale - et parfois subie - par opposition à celle qui consiste en une adhésion enthousiaste au régime puissant et rigoureux "qui saura mettre de l'ordre" dans le pays en chassant Juifs, Francs-maçons et Communistes. Bien sûr, entre ces extrêmes, on relève des attitudes intermédiaires, parfois empreintes d'ambiguïtés qui évoluent d'ailleurs au fil des années au gré des événements militaires, politiques ou économiques : le marché noir, dont les plus grands spéculateurs travaillent sous protection allemande – ce qui peut être assimilé à un acte de collaboration – les relations intimes avec l'occupant, et surtout, les dénonciations à caractère politique : sur 63 personnes incriminées, 32 seront exécutées par les résistants...

J'avais près de onze ans lorsque je connus les premiers temps de l'occupation, dans un petit pays situé justement en plein centre du département de l'Eure. J'ai chanté, en classe "Maréchal nous voilà !", car l'instituteur était un tantinet maréchaliste. J'ai mangé les biscuits vitaminés, puis j'ai vendu les "Bons de solidarité" au profit des pauvres. J'ai dessiné et participé à des spectacles au profit des prisonniers, j'ai reçu les brochures maréchalistes qu'on nous distribuait mais que personne ne lisait parce qu'on n'y comprenait rien, bref, j'ai connu la vie de tous les petits Français de la guerre. Les soldats allemands ne nous plaisaient guère, car ils sentaient mauvais (peut-être à cause du cuir de leurs bottes), on s'en méfiait, comme de ceux qui nous avaient collé une raclée... Je me souviens de la radio de Londres que l'on écoutait avec sérieux et surtout de radio Sottens et je dois dire honnêtement, qu'à travers mes yeux d'enfant je ne voyais pas dans le comportement de mes camarades ou des gens que je cotoyais une manière différente de voir les choses : nous étions installés dans la guerre. Bien sûr, surtout à partir de la fin de 1943, on se montrait du doigt les quelques personnes – souvent des femmes – qui "recevaient des Fritz", on chuchotait les noms de ceux qui partaient en Allemagne, volontaires ou contraints et dont on restait parfois sans nouvelles. Je me souviens aussi des "représentants de commerce" qu'on accueillait le soir à la maison, et je finis par m'étonner de la fréquence de leurs visites, d'autant que leurs réunions se passaient dans la pénombre du bureau paternel. Parmi eux, je me souviens d'un grand costaud. Je sus son nom, après la guerre, quand il vint remercier mes parents. Il s'agissait de Robert Gangné, un Fort des Halles, un des dix-neuf évadés de Compiègne, en 1942, évasion au cours de laquelle, Louis Thorez, le frère de Maurice, fut repris et fusillé (il y eut onze rescapés). Je ne peux penser sans émotion à la manière simple et captivante dont Robert Gangné nous narrait ses exploits. Et je comprend maintenant pourquoi, lorsque l'ordre fut donné par les FTPF d'exécuter un membre de "France-Allemagne" et du "Groupe Collaboration", dans notre village, le 5 juin 1943, mon père arriva en trombe et me confia : "Les cons, ils ont tué Petit Jésus !". Il avait peur, vous l'avez deviné, d'éventuelles représailles, et craignait de voir démenteler un réseau si péniblement structuré.

En résumé, la lecture du livre de Julien Papp nous conforte dans l'idée que les habitants du département de l'Eure furent somme toute de bons Français, souvent attentistes, rarement salauds et qu'à part une poignée d'illuminés fascisants, les quelques "collaborateurs" le furent par intérêt financier : n'était-ce pas le moyen simple de s'enrichir sur le dos des "gogos" ? On en retrouvera un certain nombre parmi les FFI de la Libération, mais çà, c'est une autre histoire ...

G. Pelletier

Editions Tirésias, 278 pages, 150 F, disponible à la librairie de Gavroche.

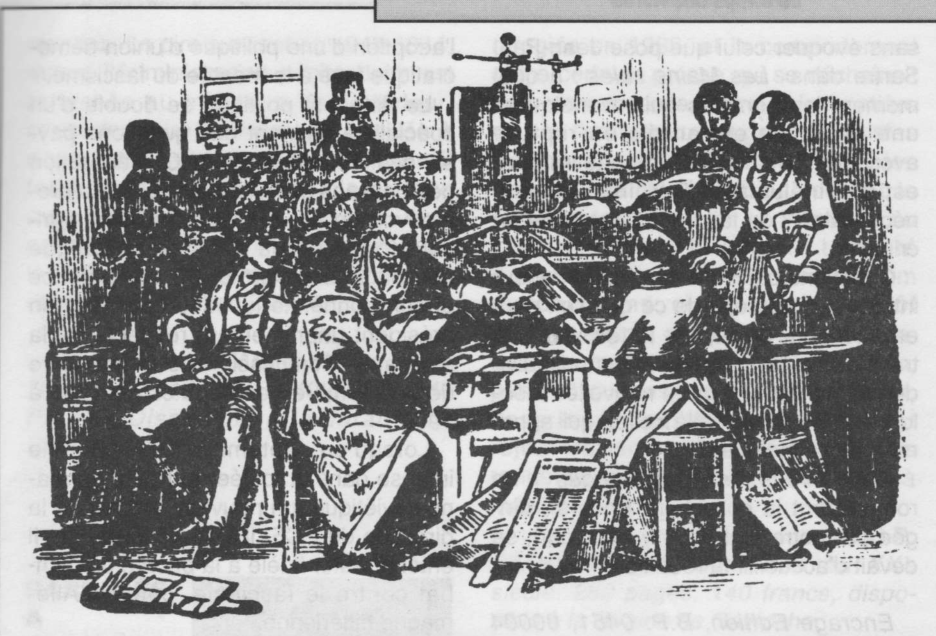

LE TEMPS DES LIVRES

LE TELEPHONE, LE MONDE À PORTÉE DE VOIX

par Patrice A.Carré

Quoi de plus convivial que le téléphone ? Comme la poste, il "relie les gens", mais dans l'instant. C'est sans doute avant la télévision, l'instrument le plus indispensable à notre modernité. A l'instar du "22 à Asnières" on atteint sans peine, de nos jours, aux antipodes, un correspondant qu'on entend mieux que celui du canton voisin. Grâce au téléphone, les décideurs peuvent communiquer leurs stratégies ou leurs tactiques avant les concurrents ; les amants séparés, recréer une présence... On ne s'étonne plus de voir à la télévision un correspondant appeler sa rédaction au moyen de son téléphone cellulaire, mais on a oublié que le téléphone a été le premier moyen de diffusion culturelle à domicile. L'un des "clous" de l'Exposition Universelle de 1889 à Paris était le "Théâtrophone" imaginé par Clément Ader, plus connu comme pionnier de l'aviation. Grâce à la distribution par ligne téléphonique, les abonnés pouvaient écouter la musique des scènes lyriques de la capitale. Le téléphone devenait "mass media".

"Le téléphone" de Patrice A. Carré est l'un des derniers volumes publiés par les éditions "Découvertes"(Gallimard). La collection est, à juste titre, célèbre pour la qualité de son iconographie. C'est presque dommage : la lecture du texte, coincé entre les illustrations relève du parcours d'obstacles, mais elle mérite ici l'épreuve. L'auteur installe son propos dans la perspective historique. L'anecdote y trouve son compte lorsque sont évoquées les techniques primitives comme le cornet acoustique qui permettait au tyran Denys de Syracuse d'espionner certains de ses sujets. Le scandale des écoutes clandestines commence au IVe siècle avant notre ère mais ne sagissait-il pas de surveiller et punir ? Au XIXe siècle, l'innovation piétine jusqu'à ce qu'un américain de légende, Graham Bell, luis donne une impulsion industrielle largement encouragée par la demande des Etats. On franchit allègrement la durée qui sépare l'anticipation de la modernité : les satellites appartenaient encore, il y a trente ans, au monde imaginaire de Jules Verne. Ils sont devenus indispensables à notre quotidien. Pourtant, au début de notre siècle, le téléphone partageait encore les "anciens" et les "modernes" : Patrice A. Carré cite Proust célèbrant les vertus de l'instrument de la communication amoureuse. A la même époque, un auteur à succès, en visite chez un autre "maître" s'étonnait de voir celui-ci répondre au téléphone : " Comment ! On vous sonne et vous répondez !"

J.J. Ledos

Editions Découvertes/Gallimard, 83 F

L'IDÉOLOGIE DU REJET

par Georges Bensoussan

L'Idéologie du rejet est comme l'indique son sous-titre une "enquête sur le Monument Henry ou l'archéologie de l'antisémitisme dans la France de la fin du XIXe siècle", conduite avec brio par l'historien Georges Bensoussan. Il étudie et analyse la souscription lancée par *La Libre parole*, le journal antisémite de Drumont, dans laquelle il retrouve les termes d'exclusion et la volonté exterminationniste des souscripteurs.

Le 11 décembre 1898, *La Libre parole* lance un appel à souscription pour le Monument Henry. Henry est le colonel qui a falsifié les bordereaux qui ont fait accuser Dreyfus. Sa veuve a demandé à Drumont de lancer une souscription pour la construction d'un monument en l'honneur de son mari. Dès lors, Drumont reçoit une multitude de souscriptions accompagnées de commentaires dont certains appellent à l'extermination en masse. Ainsi, il est possible de lire le commentaire de "E. Bonner (Z.) à Bordeaux : Pour la République, la France, l'Armée, et pour l'extermination complète de la race juive". La lecture de ces billets, dont l'exemple cité ne représente qu'une vocifération parmi tant d'autres toutes aussi haineuses, signifie dans les représentations collectives de cette partie de la population une peur de se confronter à la modernité. Le rejet d'une conception ouverte de la société, héritage des Lumières, de la République intégratrice et par conséquent de l'émancipation des Juifs et de la tradition de la Révolution française. Cette "angoisse identitaire qui les sous-tend est le terreau des idéologies d'exclusion" (p.25). Cette volonté d'exclusion est la traduction d'un certain nombre de fantasmes, relevant tous de la paranoïa et de son concept type : l'idée du complot, qui conduit aux *Protocoles des Sages de Sion*. Cette conception de la société nécessite systématiquement un bouc-émissaire qui est tout désigné en la représentation du Juif, ce dernier symbolisant par essence – et ce, depuis le Moyen-Age – l'anti-modèle pour une société chrétienne.

Cette typologie construite – comme le souligne l'auteur – les Juifs, qui croyaient pouvoir s'intégrer, doivent trouver une réponse à cette menace d'extermination. L'apparition d'un courant sioniste, qui existait de manière latente dans l'ensemble de la société juive depuis la destruction du Temple sous l'expression : "*L'An prochain à Jérusalem*", prendra une expression politique sous différentes acceptions : l'une représentée par Bernard Lazare et la construction d'une société socialiste libertaire en Palestine et l'autre – qui deviendra majoritaire – par celle de Théodore Herzl et la construction d'un Etat juif.

Comme le souligne Georges Bensoussan cet épisode est "l'image anticipée de notre modernité, la répétition simulée où se joue la catastrophe de notre siècle" (p.51). Ces appels aux crimes lancés, lors de la souscription du Monument Henry, est la version écrite qui préfigure l'extermination systématique et planifiée des Juifs.

Sylvain Boulouque

Editions Manya, 224 pages, 129 francs.

NOUS AVONS LES MAINS ROUGES

par Jean Meckert

Après *La Flamme sauvage* de Ludovic Massé, voici *Nous avons les mains rouges* de Jean Meckert. Le romancier Didier Daeninckx et le journaliste Hervé Delouche se chargent de présenter cet écrivain. Disons seulement que le nom de Jean Meckert n'occupe pas - et de loin toute la place qui lui revient aujourd'hui non seulement dans le monde du "polar", genre auquel il a fourni, en France, quelques-uns de ses meilleurs titres (*La Lune d'Omaha, le Boucher des hurlus,* etc), mais encore dans le monde de la littérature traditionnelle (*Les Coups, Je suis un monstre,* etc).

Nous avons les mains rouges aborde un problème de fond - qui n'est pas sans évoquer celui que pose Jean-Paul Sartre dans *Les Mains sales* : à quel moment les hommes qui revendiquent une idéologie entrent-ils en rupture avec elle ? Mais aussi : cette rupture est-elle inéluctable ? Voire : est-elle nécessaire ? de fait : constitue-t-elle un crime ?

Questions qui n'ont rien perdu de leur intérêt car, en dépit de ce que l'on peut entendre ici ou là, les luttes visant à transformer les rapports entre les individus se perpétuent et de nouvelles idéologies remplacent déjà celles qui apparemment s'éteignent.

Nous avons les mains rouges : un roman dont la collection "Envers", dirigée par notre ami Thierry Maricourt, se devait d'accueillir la réédition.

Encrage Edition, B.P. 0451, 80004 Amiens cedex.

RENAUD JEAN, LE TRIBUN DES PAYSANS

par Gérard Belloin

Petit paysan du Lot-et-Garonne, Jean Renaud n'a guère plus de trente ans quand il devient, au lendemain de la Première guerre mondiale, l'un des leaders les plus populaires du PCF et un dirigeant de la IIIème Internationale.

Sa trajectoire politique éclaire de manière souvent saisissante la source des bouleversements de notre époque, car c'est inséparablement celle d'un homme et celle d'une certaine France. Personne n'a mieux que lui symbolisé la démarche d'une petite paysannerie pacifiste et républicaine qui, après le traumatisme de la guerre de 14-18 se tourna vers le communisme et son rêve de révolution mondiale. Mais personne plus que lui n'a mieux incarné les contradictions et les drames que devait rencontrer cette démarche : Premier député communiste, il est aussi l'un des premiers à se dresser contre la subordination du PCF à Moscou et à oeuvrer, contre la volonté du Kremlin, pour l'adoption d'une politique d'union démocratique face à la montée du fascisme.

Le dirigeant politique se double d'un spécialiste éminent des questions paysannes. Président de la Confédération des paysans travailleurs, il tente de promouvoir un nouveau syndicalisme agricole fondé sur la défense spécifique des petits exploitants. Sa compétence et son honnêteté lui vaudront d'être un président unanimement respecté de la puissante Commission de l'Agriculture de la Chambre des députés de 1936 à 1939.

Lorsqu'en septembre 1939, Staline impose dans la foulée du Pacte germano-soviétique, un nouveau tournant à la direction du PCF, il s'en désolidarise. Il entend rester fidèle à la priorité du combat contre le fascisme, contre l'Allemagne hitlérienne.

Il est écarté de toute responsabilité nationale par la direction du PCF à la Libération mais restera jusqu'à sa mort, en 1961, fidèle à son engagement.

La biographie s'emploie à restituer à la fois le parcours singulier d'un homme et le contexte historique qui permet de le comprendre, sans toutefois en taire les contradictions et les zones d'ombres.

Gérard Belloin a bénéficié non seulement de l'abondance des documents accumulés par son personnage, mais également de la récente ouverture partielle des archives de Moscou

Les Editions de l'Atelier, collection "La part des hommes", 336 pages 125 francs. Disponible à le Librairie de Gavroche.

LA PRISON SOUS VICHY

par Pierre Pedron

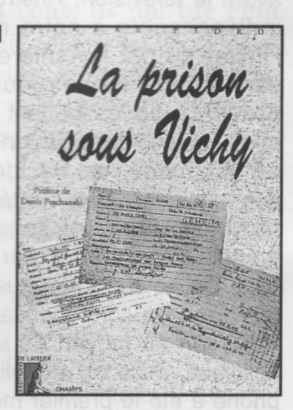

Avec le régime de Vichy, l'Administration pénitentiaire française va connaître une des pages les plus sombres de son histoire. Prisons d'abord surencombrées de clientèles hétérogènes auxquelles l'administration est peu habituée, prisons victimes de la pénurie et de l'exode, prisons dont les agents vont devoir cohabiter avec les autorités alle-

mandes. Le pire survient en 1943-1944, quand l'Administration pénitentiaire est rattachée au ministère de l'Intérieur, cependant que la milice est instillée à doses massives dans ses veines : il faudra gérer alors l'indicible et faire avec l'horreur fasciste. Ce livre, écrit par un jeune historien, est le premier de la collection : "Champs pénitentiaires" dirigée par Christian Carlier.

Les Editions de l'Atelier, 12 Ae Soeur Rosalie, 75013 Paris. 240 pages, 140 Francs. Disponible à la librairie de Gavroche.

BARBELÉS À ARGELÈS ET AUTOUR D'AUTRES CAMPS
par Francisco Pons

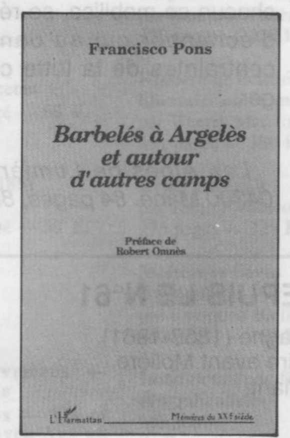

Le témoignage de Francisco Pons sur les conditions d'existence des Républicains espagnols dans les camps français (Argelès, Barcarès et Gurs) où ils furent "parqués" dès les premiers mois de l'année 1939, est essentiel pour la compréhension de l'esprit qui régnait à la fin de la guerre civile espagnole, entre Espagnols eux-mêmes et entre Espagnols et Français.

Francisco Pons est instituteur. Il est né en 1913 dans l'île de Minorque et participera à la guerre civile jusqu'à la reddition de son île. Evacué sur un bateau anglais, il débarque à Marseille et est envoyé aussitôt au camp d'Argelès puis de Barcarès. De retour à Argelès il est incorporé dans les Compagnies de Travailleurs Etrangers. Sous l'occupation il est réquisitionné pour participer à la construction du Mur de l'Atlantique, puis, comme beaucoup de ses compatriotes, il s'engage dans la Résistance jusqu'à la Libération.

Dès lors, Francisco Pons se fixe en France, en Bretagne, pays de sa femme. Il reprend ses études et devient professeur d'espagnol. Il ne revit son pays natal que 37 ans après l'avoir quitté.

Dans ce livre, pas l'ombre d'une rancoeur, malgré l'attitude indigne des autorités françaises vis à vis de ces réfugiés en 1939, et le comportement d'une certaine presse qui se déchaînait pour demander le renvoi à la frontière de ces "dangereux rouges anarchistes ou communistes". Relativement bien traités, ces "indésirables" eurent le choix entre repasser la frontière ou s'engager dans la Légion. Lâcheté d'une politique équivoque, c'est au nom du pacifisme qu'on allait bientôt envoyer auprès de Franco un ambassadeur de marque, le maréchal Pétain, pendant que les victimes du Caudillot, dans leur ensemble, iraient bientôt rejoindre les antifascistes dans les rangs de la Résistance. Une leçon à méditer.

G.P.

L'Harmattan, Mémoires du XXe siècle. 282 pages, 140 francs, disponible à la librairie de Gavroche.

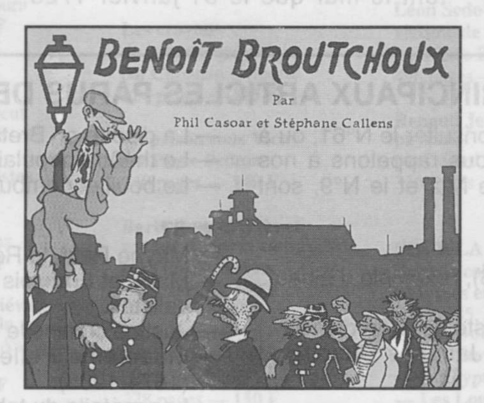

LES AVENTURES ÉPATANTES & VÉRIDIQUES DE BENOÎT BROUTCHOUX
par Phil Casoar et Stéphane Callens

Voilà une heureuse idée que la réédition de cette bande dessinée parue pour la première fois en décembre 1976 dans un petit journal lillois : "Le Clampin Libéré" puis éditée en album deux ans plus tard.

Broutchoux, le personnage principal a bien existé, personnage attachant : libertaire, syndicaliste, pacifiste, libre penseur et ... gouailleur. Les auteurs ont puisé dans les archives pour retracer la vie de ce héros populaire du début de ce siècle, et les dessins – pastichant ceux de Forton – ne sont pas sans rappeler les célèbres "Pieds Nickelés", car c'est "un sacré zigue", Benoît Broutchoux, pour vous en convaincre, je vous conseille de commander sans tarder ce livre à nos amis : Centre Culturel Libertaire (CCL) 1/2 rue Denis du Péage, 59800 Lille, avec un chèque de 60 francs...

G.P.

REVUES

LE MOUVEMENT SOCIAL N°165

Relevé au sommaire de ce numéro :

– Les syndicats féminins chrétiens et la formation militante de 1913 à 1936, *par Joceline Chabot.*

– L'apôtre sociale et l'ange du foyer : les femmes et la CFTC à travers "Le Nord-Social" (1920-1936) *par Christine Bard.*

– Le développement de l'électrométallurgie en Maurienne (1897-1921), *par Nicolas Bourguinat.*

– Vie privée et engagement dans une organisation syndicale, *par Christian Chevandier*

– Les étapes syndicales des ETAM de la mine des origines à nos jours, *par Diana Cooper-Richet.*

Les Editions de l'Atelier. 169 pages 70 francs.

LES CAHIERS D'HISTOIRE SOCIALE N°1

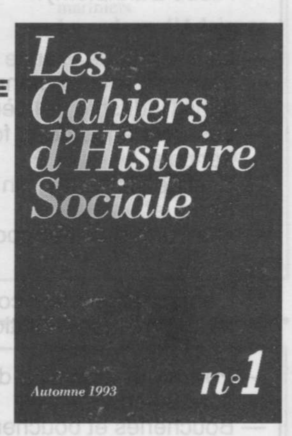

Saluons la sortie du premier numéro de cette revue que nous adresse l'Institut d'Histoire Sociale, dont le fonds documentaire et la bibliothèque sont maintenant rattachés aux archives des Hauts-de-Seine. L'essentiel de ce numéro est consacré légitimement à Boris Souvarine, qui se trouve être le fondateur de l'Institut d'Histoire Sociale.

– Trois documents secrets du Komintern, *par Branko Lazitch.*

– Les leaders de l'Internationale ouvrière socialiste devant le "Staline" de

Boris Souvarine (Emile Vandervelde, Otto Bauer, Karl Kautsky, Raphaël Abramovitch) *par Charles Jacquier.*

– Les articles de Boris Souvarine dans "Le Travailleur".

Ainsi que d'autres articles, réflexions et témoignage sur le communisme.

4 Avenue Benoît-Frachon, 92023 Nanterre Cedex. Le numéro 80 francs.

LES ALPES DE LUMIERE N°114 : LA MURAILLE DE LA PESTE

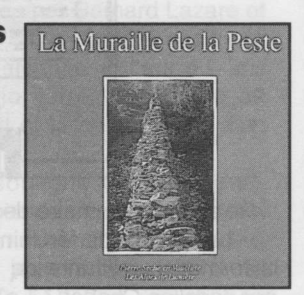

Sur le plateau de Vaucluse chemine un mur, parfois robuste et haut construit, parfois essoufflé, réduit à quelques pierres. Ce mur insolite est le témoin de la grande peste de Marseille de 1720 qui fit périr plus de vingt pour cent de la population du Comtat.

Le 25 mai 1720, le grand Saint-Antoine, bateau venu du Levant, introdisit la peste à Marseille. Très vite l'épidémie se propage en Provence et atteint Apt en Septembre.

Le Vice-Légat du Pape, pour l'empêcher d'atteindre le Comtat, fait établir des barrières sanitaires sur ses frontières et construire une muraille de pierre sèche du col de Lagas, près de Monieux, à la Baume, entre Lagnes et Cabrières - prolongée dans la traversée de la plaine du Calavon par des fossés ou des palissades de bois. Dès juillet 1721, 1000 soldats comtadins empêchent quiconque de passer la "ligne".

Mais fin août, la peste est à Avignon, alors qu'Apt est enfin débarrassée de la maladie : le mur sert alors dans l'autre sens, et les troupes françaises y remplacent les Comtadins ! Elles ne quittent le mur que le 31 janvier 1723, lorsque tout danger de contagion est écarté.

L'Association "Pierre Sèche en Vaucluse" a entrepris, depuis 1986, le relevé du "Mur de la Peste" et des aménagements l'accompagnent, ainsi que la restitution de parties accessibles aux promeneurs à Bourbourin, la Corneirette et Saint-Hubert.

En même temps elle s'est plongée dans les archives, a interrogé les historiens de la peste, a rassemblé images et textes : ce livre est une synthèse de ce travail. Il raconte, à travers les documents de cette époque, comment furent prises les décisions face au péril, comment les groupes villageois s'organisèrent collectivement, et comment tout un chacun se mobilisa, se résigna, essaya d'échapper qui au danger, qui aux contraintes de la lutte contre le danger...

Les Alpes de Lumières, Salagon, 04300 Mane. 84 pages, 88 francs.

LISTE DES PRINCIPAUX ARTICLES PARUS DEPUIS LE N°61

Pour les soixante premiers numéros, consulter le N°61, ou à défaut, nous en demander la liste. Nous rappelons à nos lecteurs que tous les numéros, sauf le N°2 et le N°9, sont encore disponibles.

Librairie de GAVROCHE

Les commandes sont à adresser à EDITIONS FLOREAL, BP 872, 27008 - EVREUX

Les Paysans : les républiques villageoises de l'An mil au 19e siècle
par H. Luxardo
256 pages, illustré — **30 F.**

La Guerre détraquée (1940)
par Gilles Ragache
256 pages, illustré — **40 F.**

Contrebandiers du sel
par Bernard Briais
La vie des faux-sauniers au temps de la gabelle
288 pages, illustré — **50 F.**

Les Grandes Pestes en France
par Monique Lucenet
288 pages, illustré — **55 F.**

Le Coup d'Etat du 2 décembre 1851
par L. Willette
256 pages, illustré — **30 F.**

DOSSIERS D'HISTOIRE POPULAIRE :
— **Luttes ouvrières — 16e/20e siècle**
— **Les paysans — Vie et lutte du Moyen-Age au 1er Empire**
— **Courrières 1906 : crime ou catastrophe ?**
— **Les années munichoises (1938/1940)**
Les 4 dossiers — **60 F**

C'est nous les canuts
par Fernand Rude
Sur l'insurrection lyonnaise de 1831
286 pages — **25 F.**

Un maquis d'antifacistes allemands en France (1942-1944)
par E. et Y. Brès
350 pages, illustré — **140 F.**

Florilège de la chanson révolutionnaire de 1789 au Front populaire Plus de 200 chansons sociales en fac-similé.
306 pages **330 F.**

La Chanson de la Commune
par Robert Brécy
316 pages — **350 F.**

Les Bibelforscher et le nazisme
par Sylvie Graffard et Léo Tristan
236 pages — **110 F**

Un Juif sous Vichy
par Georges Wellers
320 pages — **130 F**

Histoire de la littérature libertaire en France
par Thierry Maricourt
491 pages — **150 F**

Henri Poulaille
par Thierry Maricourt
275 pages — **129 F**

Maîtres et élèves d'autrefois
par Raymond Bailleul
462 pages — **180 F**

Instituteurs pacifistes et syndicalistes
Mémoires de François Mayoux
366 pages **195 F**

De la charité médiévale à la sécurité sociale
sous la direction d'André Gueslin
343 pages **170 F**

N'oublie jamais Nicolas
par Gaston Haustrate
288 pages — **110 F**

La flamme sauvage
par Ludovic Massé
222 pages — **150 F**

Eysses contre Vichy 1940...
par Michel Reynaud
122 pages — **120 F**

La guerre de partisans dans le sud-ouest de la France 1942-1944
par Jean-Yves Boursier
224 pages — **130 F**

La guerre française d'Indochine
par Alain Ruscio
279 pages — **69 F**

Enragés et curés rouges en 1793 : Jacques Roux, Pierre Dolivier
par Maurice Dourmanget
171 pages — **90 F**

Deux enragés de la Révolution : Leclerc de Lyon et Pauline Léon
par Claude Guillon
255 pages — **140 F**

Marius Jacob, l'anarchiste cambrioleur
par William Caruchet
340 pages — **148 F**

Les crayons de la propagande
par Christian Delporte
224 pages — **195 F**

La prison sous Vichy
par Pierre Pedron
240 pages — **140 F**

Barbelès à Argelès et autour d'autres camps
par Francisco Pons
282 pages — **140 F**

La collaboration dans l'Eure 1940-1944
par Julien Papp
278 pages — **150 F**

COLLECTION "LA PART DES HOMMES"

Lissagaray, le plume et l'épée
par René Bidouze
238 pages — **125 F**

Jules Guesde, l'apôtre et la loi
par Claude Willard
123 pages — **93 F**

Gracchus Babeuf avec les Egaux
par Jean-Marc Schiappa
265 pages — **125 F**

Moi, Clément Duval, bagnard et anarchiste
par Marianne Enckell
254 pages — **125 F**

Eugène Varlin, Chronique d'un espoir assassiné
par Michel Cordillot
268 pages — 125 F

Madeleine Pelletier Une féministe dans l'arène politique
par Charles Sowerwine et Claude Maignien
252 pages — **125 F**

Clara Zetkin, féministe sans frontière
par Gilbert Badia
336 pages — **125 F**

Léon Sedov, fils de Trotsky, victime de Staline
par Pierre Broué
496 pages — **125 F**

Renaud Jean, le tribun des paysans
par Gérard Belloin
336 pages — **125 F**

POUR LA JEUNESSE :
Dans la collection "Mythes et Légendes"
225 x 285, illustré
Chaque volume — **65 F**
— **La Chevalerie**
— **L'Egypte**
— **Les Loups**
— **L'Amazonie**
— **Les Gaulois**
— **Les dragons**
— **La création du monde**
— **Les Incas**
— **La Grèce**
— **Les Vikings**
— **Les animaux fantastiques**
— **Les ours**
— **Vers l'Amérique**
— **L'Europe**
— **Les Indiens**
— **Ciel et étoiles**
— **Les métamorphoses**

Dans la collection "Mes premières légendes"
200 x 200, illustrées
Chaque volume — **45 F**
— **Les Baleines**
— **Les Géants**
— **Les Fées**
— **L'Hiver**
— **Les sorcières**
— **Les musiciens**
— **Les couleurs**
— **Le printemps**
— **Les chats**
— **L'automne**
— **Les trésors**

Dans la collection "Histoires vraies"
Chaque volume — **33 F.**
— **Le Secret du grand-frère**, une histoire de canuts
— **Léa, le Galibot**, une histoire de mineurs
— **Le Ruban noir**, une histoire de tisserands
— **La Revanche du p'tit Louis**, une histoire de forgerons
— **Les cordées de Paris**, une histoire de ramoneurs
— **Les jumeaux de Carmaux**, une histoire de verriers
— **Frères du vent**, une histoire de mousses
— **Les Princes du rire**, une histoire de jongleurs
— **Quand la Charlotte s'en mêle**, une histoire de dentellières
— **Le sauvetage du proscrit**, une histoire de typographe
— **Le paquet volé**, une histoire de saute-ruisseau
— **Les fendeurs de liberté**, une histoire d'ardoisiers.
— **L'audace de Nicolas**, une histoire de cheminots
— **Voyage au bout de la Loire**, une histoire de mariniers
— **Le cadeau d'Adrienne**, une histoire de porcelaines
— **Fleurs d'Ajonc**, une histoire de petite bonne
— **Le rêve de bel humeur**, une histoire de marchand de livres
— **papillon de papier**, le petit rat de l'opéra.
— **La robe de bal**, une petite couturière
— **Les moutons d'Armel**, un berger de Provence

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à Gavroche à compter du numéro 74

Un an 5 numéros (dont 1 double) : 170 F — Etranger : 200 F (par avion)

Tarif spécial étudiant : 145 F sur justification.

Nom .... Prénom ....

Profession ....

Adresse ....

Code postal .... Ville ....

Adresser bulletin et titre de paiement à : Editions Floréal, BP 872 — 27008 Evreux Cedex

CCP 13 895.29 N PARIS

L'amateur de livres

L'AMATEUR DE LIVRES.

Voici une nouvelle liste d'ouvrages d'occasion disponibles à la vente. Celle que nous publions dans ce numéro est plus importante que les précédentes dans le but de nous assurer un revenu supplémentaire destiné à compenser la baisse des abonnements que nous enregistrons depuis plus d'un an – pourquoi ne subirions-nous pas, nous aussi, la crise économique actuelle ? –. Aussi, nous remercions particulièrement les lecteurs qui nous passent des commandes de livres d'occasion, et rappelons que les prix que nous pratiquons sont très raisonnables...
Assurez-vous, de préférence, que les livres sont encore disponibles. Merci !

SECONDE GUERRE MONDIALE

- **Azéma (J.-P.), De Munich à la Libération.** Seuil coll. Points, 416p .... 30 F
- **Delperrie de Bayac, Histoire de la Milice (1918-1945).** Cercle du nouv. livre d'Hist. 1969, 729p ill. rel. toile .... 60 F
- **Desroche (A.), La Gestapo.** Ed. du Vecchi 1972, 869p ill. Cart. éd. .... 60 F
- **Faligot & Kauffer, Les Résistants (1944-1989).** *De la guerre de l'ombre aux allées du pouvoir.* Fayard 1989, 669p index .... 50 F
- **Gilbert (G.M.), Le journal de Nuremberg.** Flammarion 1948, 443p .... 50 F
- **Halimi (A.), Chantons sous l'occupation.** Marabout 1977, 346p .... 30 F
- **Halkin (L.-E.), A l'ombre de la mort.** Pauli Bruxelles, 187p .... 40 F
- **Himmler, Discours secrets.** Gallimard 1978, 258p ill. .... 45 F
- **Ikor (Roger), Pour une fois écoute, mon enfant.** A.Michel 1975, 439p .... 45 F
- **Kersaudy (F.), Stratèges et Norvège 1940.** Hachette 1977, 286p .... 40 F
- **Michel (Henri), Paris allemand.** A.Michel 1981 ill. index 374p .... 50 F
- **Michel (Jean), Dora.** J.C.Lattès 1975, 442p .... 45 F
- **Poliakov (Léon), Bréviaire de la haine.** Calmann-Lévy 1979, 397p .... 50 F
- **Ringelblum (Emmanuel), Chronique du ghetto de Varsovie.** R.Laffont 1978, 372p .... 45 F
- **Rings (Werner), L'or des nazis, la Suisse un relais discret.** Payot Lausanne 1985, 190p index .... 45 F
- **Terrenoire (E.), Combattantes sans uniformes.** Boud et Gay 1946, 128p ill. .... 40 F
- **Wellers (Georges), L'étoile jaune à l'heure de Vichy.** Fayard 1973, 453p .... 50 F
- **Wolowski (A.), La vie quotidienne à Varsovie sous l'occupation nazie 1939-1945.** Hachette 1977, 376p .... 40 F

RÉGIONALISME (Pour majorité des thèses ou mémoires)

- **Agulhon (M.), La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution.** Sté des Etudes Robespierristes 1970, 532p index ....100 F
- **Agulhon et Barrat, C.R.S. à Marseille 1944-1947.** Textes et doc. des sciences sociales, A.Colin 1971, 228p index .... 90 F
- **Arnaud-Duc (Nicole), Droit, mentalités & changement social en Provence occidentale (1785-1855).** Edisud 1985, 352p sources et biblio .... 60 F
- **Barral (Pierre), Le département de l'Isère sous la IIIe République 1870-1940, Histoire sociale et politique.** Thèse 1962, 597p index ....100 F
- **Benoit (Fernand), La Provence et le Comtat venaissin.** NRF Gallimard 1949, 409p ill. .... 90 F
- **Bernard et Gagnon, Le Bourbonnais.** NRF Gallimard 1954, 268p ill .... 80 F
- **Boeuf (M. et F.), Histoire des Hautes-Alpes.** Louis Jean Gap 1938, 190p ill. .... 80 F
- **Bois (Paul), Cahiers de doléances de Château-du-Loir en 1789.** Louis Jean Gap 1960, 83p .... 60 F
- **Bordes (Maurice), D'Etigny et l'Administration de l'Intendance d'Auch (1751-1767).**
- **Bouloiseau et Buchoux, Les municipalités tourangelles de 1787.** Bib. Nat. 1969, 150 p .... 50 F
- **Briais (Bernard), Le Lochois pendant la guerre 1939-1945.** Auteur 1988, 191p ill. .... 70 F
- **Brun (A.), En Provence, de l'Encyclopédie au Romantisme.** Publ. des Ann. de la Fac. des Lettres Aix-en-Provence 1955. 163p .... 60 F
- **Brunet (Pierre), Structure agraire et économie rurale des plateaux tertiaires entre la Seine et l'Oise.** Caron Caen 1960, 552p nb.pl ds texte et hors texte ....100 F
- **Caire-Jabinet (M.-P.), Histoire des Auvergnats et des Bourbonnais.** F.Nathan 1978, 264p .... 60 F
- **Caisso (René), La vente des biens nationaux de première origine dans le district de Tours (1790-1822).** Bibl. Nat. 1967, 385p .... 80 F
- **Carrière (Charles), Négociants Marseillais au XVIIIe siècle.** Inst. Hist. de Provence 1973, 2 vol 1111p index ...180 F
- **Chélini (Jean), Génèse et évolution d'une paroisse suburbaine marseillaise Le Bon-Pasteur.** Imp. St-Léon Marseille 1953, mémoire de 167p .... 80 F
- **Clément (Pierre), Le Salavès, Etude monographique du canton de Sauve (Gard).** Languedoc Ed. Anduze 1953, 235p ill. .... 80 F
- **Coornaert (Emile), La Flandre française de langue flamande.** Ed. Ouvr. 1970, 406p index ill. ....150 F
- **Demangeon (A.), Paris la ville et sa banlieue.** Ed. Bourrelier et Cie 1933, 62p ill. et plans .... 50 F
- **Thuillier (Guy), Georges Dufaud et les débuts du grand capitalisme dans la métallurgie, en Nivernais, au XIXe siècle.** SEVPEN 1959, 254p ill et index ....100 F
- **Duhart (J. et J.), La Révolution de 1848 à Givors.** Ed; Soc. 1973, 155p .... 30 F
- **Devun, Petite géographie du département de la Loire.** Ed. Fr. Nouv. Grenoble 1944, 112p ill. ....60 F
- **Dupaquier (Jacques), La propriété et l'exploitation foncières à la fin de l'Ancien Régime dans le Gâtinais septentrional.** Coll Mémoires et documents, PUF 1956, 270p plans, index .... 80 F

LIBRAIRIE FLOREAL

41, rue de la Harpe BP 872 — 27008 EVREUX — Tél. 32.33.22.33

Nom : .... Adresse : ....

Je vous commande les livres suivants :

Auteur	Titre	prix
	Port et emballage prix forfaitaire	20,00
		Total

Bon de commande et chèque à adresser à Librairie Floréal

- **Echinard (Pierre), Grecs et Philhellènes à Marseille de la Révolution française à l'indépendance de la Grèce.** Inst. Hist. de Provence et CNRS 1973 (Thèse 1969), 383p index .... 90 F
- **Evrard (Fernand), Versailles ville du Roi (1770-1789) Etude d'économie urbaine.** E. Leroux 1935, 634p index .... 120 F
- **Fabre (J.-M.), Mémoire pour servir a la statistique du département du Cher, description physique.** Jollet-Souchois Bourges 1838, 192p (mque la carte) .. 80 F
- **Farcy (Pierre), L'Ile de Monts, St-Jean de Monts, N.-D. de Monts, La Barre de Monts., Etude historique.** Baudelot 1956, 116p ill. ds le t. .... 70 F
- **Forestier (Henri), L'Yonne au XIXe siècle (1800-1848),** Impr. L'Universelle Auxerre 1959- 1963, 1673p index ......300 F
- **Fortin (André), Frédéric Degeorge.** Univ. de Lille 1964, 230p .... 80 F
- **Frêche et Sudreau, Un chancellier gallican : Daguesseau et un cardinal diplomate : François Joachim de Pierre de Bernis.** PUF 1969, 150p .... 60 F
- **Frêche (G. et G.), Les prix des grains, des vins et des légumes à Toulouse (1486-1868).** PUF 1967, 178p .... 60 F
- **Gachon (Lucien), L'Auvergne et le Velay.** NRF Gallimard 1948, 350 p ill. et plans dépl. .... 90 F
- **Gallinato (Bernard), Le budget social d'une commune moyenne Libourne 1810-1940.** Ass. Et; de l'Hist. de la S.S. Bordeaux 1984, 139 p .... 40 F
- **Gebhart et Mercadier, L'octroi de Toulouse à la veille de la Révolution.** Bibl. Nat. 1967, 163p .... 50 F
- **Gex (F.), Dans les Alpes Françaises.** De Gigord 1929, 305p ill. .... 60 F
- **Gillet et Hilaire (Coll. sous la dir. de), De Blum à Daladier, le Nord/Pas-de-Calais 1936-1939.** Presses Un. de Lille 1979, 264p .... 80 F
- **Golaz (A. et O.), Notice historique et descriptive sur Mont-Dauphin (Hautes-Alpes),** Sté d'Et. des Htes Alpes 1966, 100p ill. et plan dépl. .... 50 F
- **Gonnet (Paul), Un grand préfet de la Côte-d'Or sous Louis-Philippe : La correspondance d' Achille Chaper (1831-1840).** Sté des Analecta Burgundica 1970, 328p index .... 60 F
- **Goubert (Pierre), Familles marchandes sous l'Ancien Régime : Les Danse et les Motte, de Beauvais.** SEVPEN 1959, 192p index .... 80 F
- **Gouhier (Jean), Naissance d'une grande cité Le Mans au milieu du XXe siècle.** A.Colin 1953, 136p 25 cartes et graphiques .... 60 F
- **Gresset (Maurice), Gens de Justice à Besançon 1674-1789.** Bibl. Nat. 1978, 2 vol. 873p index ....120 F
- **Guérard (Albert), L'avenir de Paris.** Payot 1929, 370p .... 60 F
- **Gueyraud (Paul), Une famille de courtiers Les Caune, aspects de la vie marseillaise au XIXe siècle.** Auteur 1972, 297p ill; index .... 70 F
- **Hasquin (Hervé), L'intendance du Hainaut en 1697.** Bibl. Nat. 1975, 147p index .... 80 F
- **Ibarrola (Jésus), Recherches sur la société grenobloise vers le milieu du 19e siècle à partir des Tables des successions et des absences.** Mouton et Cie 1971, 280p .... 60 F
- **Ibarrola (Jésus), Structure sociale et fortune mobilière et immobilière à Grenoble en 1847.** Mouton et Cie 1965, 124p .... 60 F
- **Isnard (Emile), Essai historique sur le Chapitre de Digne et sur Pierre Cassendi.** Chaspoul Digne 1915, 212p index .... 70 F
- **Lagrée (Michel), Mentalités, religion et histoire en Haute-Bretagne au XIXe siècle, le diocèse de Rennes, 1815-1848.** Klincksieck 1977, 492p cartes graph. et index .... 90 F
- **Laroche (Dr L.), Histoire du Collège de Tournus.** Buguet-Comptour, Macon 1948, 233p ....100 F
- **Launay et Fauqueux, Essai d'Histoire régionale, Département de l'Oise et pays qui l'ont formé.** Prévost Beauvais 1925, 410p avec 68 grav. et 10 cartes et plans (mque 1er plat) ....150 F
- **Lebrun (François), L'Histoire vue de l'Anjou.** Siraudeau Angers 1961, 240p .... 50 F
- **Leflon (Jean), Nicolas Philert évêque constitutionnel des Ardennes.** Arch. dép. Mézières 1954, 194p .... 90 F
- **Legrand (Marcel-Louis), Les Amoureux de Cahors ou Ballade du Lot.** Auteur 1975, 135p .... 50 F
- **Lenoble (Jean), P.-E. Teisserenc de Bort Gentilhomme limousin (1814-1892).** SELM Limoges 1977, 235p index .... 60 F
- **Léon (Pierre), Marchands et spéculateurs dauphinois dans le monde antillais du XVIIIe siècle Les Dolle et les Raby.** Les Belles Lettres 1963, 215p, ill. cartes dépl. ....120 F
- **Léon (Pierre), Géographie de la fortune et structures sociales à Lyon au XIXe siècle (1815-1914).** Centre d'Hist. écon. et soc. de la région lyonnaise 1974, 440p ....100 F
- **Ligou (Daniel), Documents sur le protestantisme montalbanais au XVIIIe siècle.** Impr. Univ. Toulouse s.d. 114p .... 70 F
- **Ligou (Daniel), Cahiers de doléances de Rivière-Verdun (Tarn et Garonne).** Louis Jean Gap, 1961, 166p index .... 70 F
- **Luxembourg (Maurice), Le département du Lot-et-Garonne, bref aperçu géographique.** Laborde Agen 1944, 72p .... 50 F
- **Marion (Michel), Les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIIIe siècle.** Bibl. Nat. 1978, 250p .... 50 F
- **Martinot (Roger), Légendaire du Quercy.** Ed. Quercynoises, St-Céré 1984, 208p ill. .... 50 F
- **Massé (Pierre), Varennes et ses maîtres, un domaine rural, de l'Ancien Régime à la Monarchie de Juillet (1779-1842).** SEVPEN 1956 (Les Hommes et la Terre I), 172p ill. index ....100 F
- **Merle (Louis), La métairie et l'évolution agraire de la Gâtine poitevine de la fin du Moyen Age à la Révolution.** SEVPEN 1958 (Les Hommes et la Terre II), 252p index ....100 F
- **Merley (Jean), L'industrie en Haute-Loire de la fin de la Monarchie de Juillet aux débuts de la IIIe République.** Centre d'Hist. Econ. et Soc. de la région lyonnaise 1972, 450p ....100 F
- **Mordrel (Olier), Breiz Atao ou Histoire et actualité du Nationalisme breton.** A.Moreau 1973, 557p index .... 50 F
- **Moreau (J.-P.), La vie rurale dans le Sud-Est du Bassin Parisien entre les vallées de l'Armançon et de la Loire, Etude de géographie humaine.** Les Belles Lettres 1958, 420p ill. ....100 F
- **Morin (Adrien), Histoire de Thouars et du pays thouarsais.** S.I. Thouars 1964, 130p Bois gravés .... 90 F
- **Pelet (Paul-Louis), Sidérurgie frontalière, Bon Port 1623, Pontarlier 1820. Deux essais sur les forges du Jura.** Droz Genève 1971, 99p index .... 50 F
- **Pierrard (Pierre), Les diocèses de Cambrai et de Lille.** Beauchesne 1978, 352p .... 80 F
- **Pierrein et Guiral, Les Bouches du Rhône, Histoire et géographie.** Bordas 1945, 239p ill. .... 50 F
- **Peyre (Marius), Petite histoire et géographie du département de la Côte d'Or.** Les Ed. Fr. Nelles 1944, 127p ill. .... 50 F
- **Pineau (Henri), La côte atlantique de la Bidassoa à Quiberon dans l'Antiquité.** SEVPEN 1970, 149p nb ill. .... 50 F
- **Phliponneau (Michel), La vie rurale de la Banlieue Parisienne, étude de géographie humaine.** A.Colin 1956, 625p, 31 pl photogr. 74 fig. ....120 F
- **Poitevin et Sieburg, Aspect des relations franco-allemandes 1830-1848.** Un. de Metz 1978, 92p .... 50 F
- **Prache (Gaston), Un village d'Ile de France, Boutigny-sur-Opton à travers dix siècles d'Histoire.** PUF 1965, 335p ill. ....100 F
- **Reynier et Abrial, Les Ecoles Normales Primaires de l'Ardèche (1831-1944).** L.Volle Privas 1945, 136p .... 70 F
- **Sarramon (A.), Les paroisses du diocèse de Comminges en 1786.** Bibl. Nat. 1968, 470p Lexique, table ....120 F
- **Seignour (Paulette), La vie Economique du Vaucluse de 1815 à 1848.** Publ. des Ann. de la Fac. des lettres Aix-en-Provence, 238p ....100 F
- **Sentou (Jean), La fortune immobilière des Toulousains et la Révolution Française.** Bibl. Nat. 1970, 179p .... 80 F
- **Soboul (Albert) (Coll sous la dir. de), La Révolution dans le Puy-de-Dôme.** Bibl. Nat. 1972, 320p ....100 F
- **Thuillier (Guy), Pour une histoire du quotidien au XIXe siècle en Nivernais.** Mouton 1977. 390p index ....120 F
- **Thuillier (André), Economie et Société Nivernaises au début du XIXe siècle.** Mouton 1974, 484p, index ....150 F
- **Trenard (Louis), L'intendance de Flandre wallone en 1698.** Bibl. Nat. 1977, 333p index .... 80 F
- **Tulard (Jean), Paris et son Administration (1800-1830).** Ville de Paris 1976, 572p index ....150 F
- **Tuloup (François), Saint-Malo Histoire générale.** Klincksieck 1965, 589p ill. ....200 F
- **Vigier (Philippe), Essai sur la répartition de la propriété foncière dans la région alpine.** SEVPEN 1963, 275p .... 80 F

LA CHANSON D'UN GAS QU'A MAL TOURNE

(1re Série)

LE CHRIST EN BOIS

par Gaston COUTÉ

Bon guieu ! la sal' commune !... A c'souèr,
Parsounne a voulu m'ar'cevouèr
Pou' que j'me gîte et que j'me cache
Dans la paille, à couté d'ses vaches,
Et, c'est poure ren qu' j'ai tiré
L'cordon d'sounnette à ton curé
Et qu' j'ai cougné cheu tes déviotes :
Les cell's qui berdouill'nt des pat'nôt'es

Pour aller dans ton Paradis.....
S'ment pas un quignon d'pain rassis
A m'fourrer en travars d'la goule...
I's l'gard'nt pour jiter à leu's poules ;
Et, c'est pour çà qu' j'attends v'ni d'main
Au bas d'toué, su' l'rabôrd du ch'min,
En haut du talus, sous l'vent d'bise,
Qu'ébranl' les grands bras d'ta crouéx grise.....
Abrrrr !... qu'i' pinc' fort el' salaud !
E j'sens mon nez qui fond en ieau
Et tous mes memb'ers qui guerdillent,
Et mon cul g'lé sous mes penilles ;
Mais, tu t'en fous, toué, qu'i' fass' froued :
T'as l'cul, t'as l'cœur, t'as tout en boués !

Hé l'Christ ! t'entends-t-y mes boyaux
Chanter la chanson des moignieaux
Qui d'mand'nt à picoter queuqu'chose ?
Hé l'Christ ! t'entends-t-y que j'te cause
Et qu' j'te dis qu' j'ai-z-eun' faim d'voleux ?
Tell'ment qu'si, par devant nous deux,
I'passait queuqu'un su' la route,
Pour un méyion coumm' pour eun' croûte,
I' m'sembl' que j'f'rais un mauvais coup !...
Tout ça, c'est ben, mais c'est point tout ;

Après, ca s'rait en Cour d'assises
Que j'te r'trouv'rais ; et, quoué que j'dise
Les idée's qu'ça dounne et l'effet
Qu'ça produit d' pas avouèr bouffé,
Les jug's i's vourin ren entend'e,
Car c'est des gâs qui sont pas tend'es
Pour les ceuss' qu'a pas d' position ;
I's n'me rat'rin pas, les cochons !
Et tu s'rais pus cochon qu'mes juges,
Toué qui m'v'oués vent' creux et sans r'fuge,
Tu f'rais pas eun' démarch' pour moué :
T'as l'vent', t'as l'cœur, t'as tout en bois !

L'aut'e, el' vrai Christ ! el'bon j'teux d'sôrts
Qu'était si bon qu'il en est môrt,
M'trouvant guerdillant à c'tte place,
M'aurait dit : « Couch' su' ma paillasse !... »
Et, m'voyant coumm'ça querver d'faim,
I'm'aurait dit : « Coup'-toué du pain !
Gn'en a du tout frés dans ma huche,
Pendant que j'vas t'tirer eun'cruche
De vin nouvieau à mon poinson ;
T'as drouét coumm' tout l'monde au gueul'ton
Pisque l'souleil fait pour tout l'monde
V'ni du grain d'blé la mouésson blonde
Et la vendange des sâs tortus... »
Si, condamné, i' m'avait vu,
Il aurait dit aux jug's : « Mes fréres,
Qu'il y fout' don' la premièr' pierre
C'ti d'vous qui n'a jamais fauté !... »
Mais, toué qu'les curés ont planté
Et qui trôn' cheu les gens d'justice,
T'es ren !... qu'un mann'quin au sarvice
Des rich's qui t'mett'nt au coin d'leu's biens
Pour fair' peur aux moignieaux du ch'min
Que j'soumm's... Et, pour ça, qu'la bis' grande
T'foute à bas... Christ ed' contrebande,
Christ ed' l'Eglis ! Christ ed' la Loué,
Qu'as tout, d'partout, qu'as tout en boués !...